

Evaluation d'impact social du programme 30 000 Paniers Solidaires

Réseau Cocagne

— Rapport final

Novembre 2018

agence**phare**

RAPPORT RÉALISÉ PAR L'AGENCE PHARE

AUTEURS :

MANON REGUER-PETIT
MARIANNE MONFORT
FRANCOIS CATHELINÉAU



Réseau Cocagne

Résumé de l'évaluation

Créé en 2010 par le Réseau Cocagne, 30 000 Paniers Solidaires est un programme d'accessibilité alimentaire. Il favorise l'accès à une alimentation responsable et saine à des ménages disposant de faibles revenus.

Le programme est aujourd'hui largement déployé en France. Il est en effet développé dans 36 Jardins du Réseau Cocagne et a bénéficié à 4 500 ménages. Néanmoins, les changements induits par le programme sur les bénéficiaires des Jardins participants restaient jusqu'à récemment encore relativement méconnus. Cette étude approfondie vise à combler ce manque, en évaluant précisément l'impact social du programme.

Sommaire

1. INTRODUCTION	6
1.1. <i>30 000 Paniers Solidaires</i> : un concept pour une diversité de contextes	7
1.1.1. Un programme original d'accompagnement alimentaire	7
1.1.2. Une forte diversité de mises en œuvre du programme	8
1.2. Problématique et méthodologie de l'évaluation	8
1.2.1. La problématique de l'évaluation	9
1.2.2. Le volet qualitatif	9
1.2.3. Le volet quantitatif	10
1.3. Quatre types de bénéficiaires	10
2. LES IMPACTS SOCIAUX DU PROGRAMME 30 000 PANIERS SOLIDAIRES	14
2.1. Impact 1 : des modes d'approvisionnement et de consommation alimentaires plus sains	15
2.1.1. Des changements de pratiques alimentaires et de consommation des bénéficiaires directs	15
2.1.2. Des changements de pratiques alimentaires des bénéficiaires indirects	26
2.1.3. Conclusion et recommandations relatives à l'impact 1	28
2.2. Impact 2 : l'accès à la dignité	29
2.2.1. Non gratuité et rupture avec le statut de bénéficiaire	29
2.2.2. Une relation d'aide respectueuse	33
2.2.3. La dignité par l'accès à des produits de qualité	34
2.2.4. Conclusion et recommandations relatives à l'impact 2	35
2.3. Impact 3 : l'intégration sociale et la rupture avec des situations d'isolement	36
2.3.1. Le repas comme vecteur de lien social	36
2.3.2. Echanger lors des « ateliers cuisine »	38
2.3.3. La récupération du panier : un moment de sociabilité ?	40
2.3.4. Conclusion et recommandations relatives à l'impact 3	45
2.4. Impact 4 : une sensibilisation environnementale limitée	46
2.4.1. Une sensibilisation plus sanitaire qu'environnementale	47
2.4.2. Le cas des bénéficiaires déjà sensibilisés	48
2.4.3. Une appétence nouvelle pour des lieux « alternatifs »	49
2.4.4. Conclusion et recommandations relatives à l'impact 4	51
3. REFLEXION STRATEGIQUE : LES CONDITIONS DE REUSSITE DU DEPLOIEMENT DE 30 000 PANIERS SOLIDAIRES	52
3.1. Construire des partenariats fidèles au programme	53
3.1.1. La flexibilité du programme comme garantie de la mise en place de partenariats	53
3.1.2. Les conditions partenariales pour la permanence des impacts du programme : la similarité des objectifs	54

3.1.3. Les conditions partenariales pour que le programme stimule l'impact de la structure porteuse	57
3.2. La diversification des publics	59
3.2.1. Les caractéristiques des publics touchés	60
3.2.2. Garantir l'impact social en diversifiant les publics	63
4. CONCLUSION	64
5. BIBLIOGRAPHIE	67

1.

Introduction

Le programme 30 000 Paniers Solidaires s’ancre dans des contextes diversifiés (1.1) et propose des modalités originales d’accès à l’aide alimentaire qui fondent le questionnement au cœur de l’évaluation et structurent la méthodologie d’évaluation de ses impacts sociaux (1.2). Les impacts du programme sont évalués sur l’ensemble des bénéficiaires, dans leur diversité (1.3).

1.1. 30 000 PANIERS SOLIDAIRES : UN CONCEPT POUR UNE DIVERSITÉ DE CONTEXTES

Le concept du programme 30 000 Paniers Solidaires est original et s'appuie sur une appréhension spécifique de l'accompagnement alimentaire (1.1.1). Néanmoins, si les caractéristiques du programme sont clairement définies, sa mise en œuvre varie fortement d'un Jardin à l'autre (1.1.2).

1.1.1. Un programme original d'accompagnement alimentaire

Le programme *30 000 Paniers Solidaires* est reconnu comme relevant de l'aide alimentaire. Cependant, il ne constitue pas un programme d'aide alimentaire classique. En effet, il est spécifique pour quatre raisons principales :

- Il s'appuie sur **l'agriculture biologique et le fonctionnement en circuit court** ;
- L'accès aux « Paniers Solidaires » est quasi systématiquement **payant (à moindre coût)**. Si les ménages sont orientés par des prescripteurs (services d'action sociale, assistants sociaux, etc.), l'objectif visé est de ne pas les mettre en position de « bénéficiaire passif » ;
- L'accompagnement des ménages bénéficiant des « Paniers Solidaires » se fait le plus souvent sur le **temps long**. Ce point est constitutif d'un objectif d'intégration sociale et d'insertion dans une communauté poursuivi par le programme.
- Les structures participant au programme développent des **activités d'insertion**. Une partie des bénéficiaires du programme sont salariés en insertion dans le Jardin.

Ces caractéristiques sont au fondement de l'identité du programme et font son originalité. La présente évaluation d'impact social a pour objectif d'**analyser d'une part en quoi le programme utilise le panier alimentaire non pas seulement comme un but en soi mais aussi comme un vecteur d'intégration sociale et d'autre part comment ces spécificités du programme transforment les bénéficiaires**.

1.1.2. Une forte diversité de mises en œuvre du programme

Malgré la définition existante du programme et l'affirmation de caractéristiques clairement définies, la mise en œuvre effective du programme est marquée par des différences importantes. Celles-ci proviennent de trois sources¹.

Elles émergent d'abord des **choix réalisés à l'échelle de chaque Jardin** relatifs aux modalités de sélection et d'engagement des bénéficiaires (durée, fréquence, taille du panier, prix, type d'adhésion au Jardin), aux logiques de distribution des paniers (lieu et moment de la distribution, présentation du programme, ajout de recettes) et à la l'organisation d'activités annexes (ateliers cuisines).

Elles sont ensuite liées aux **choix réalisés par les structures partenaires** du programme à l'échelle locale. Ces partenaires locaux font des choix relatifs aux critères de « sélection » et/ou de « repérage » des bénéficiaires (type de public visé), aux modalités d'engagement dans le programme (durée de l'engagement, fréquence, taille du panier, prix), aux logiques de communication sur le programme (type d'information, présentation systématique ou non, valorisation) aux modalités de distribution des paniers (lieu, moment) et à l'articulation avec d'autres activités liées à l'alimentation (ateliers cuisine, organisation de sorties, etc.).

Elles sont enfin liées à **la diversité des bénéficiaires du programme**. Ceux-ci se distinguent par leurs caractéristiques sociodémographiques variées, par leur rapport à l'environnement et à l'alimentation, par le type de lien qu'ils ont avec le programme.

Ces critères de différences ne doivent pas être sous-estimés car **ils influent sur l'expérience que font les bénéficiaires**. De même, **les bénéficiaires ne doivent pas être homogénéisés** : l'analyse des caractéristiques des bénéficiaires et du lien celles-ci et l'expérience qu'ils font du programme est au cœur de l'évaluation d'impact social.

1.2. PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation d'impact social est structurée par une problématique (1.3.1) et s'appuie sur une méthodologie plurielle, faisant appel d'une part à des méthodes qualitatives (1.3.2), d'autre part à des méthodes quantitatives (1.3.3).

¹ Pour une présentation détaillée des critères de différenciation dans la mise en œuvre des Jardins, se reporter à l'annexe 1.

1.2.1. La problématique de l'évaluation

Les spécificités du programme fondent le questionnement évaluatif et la problématique de l'évaluation d'impact social. La récolte et l'analyse des données ont été articulées autour de l'interrogation suivante : **Comment et dans quelle mesure un programme d'aide alimentaire peut-il être un vecteur d'intégration sociale ?**

Cette problématique structure l'évaluation car elle conduit à interroger les impacts du programme, au-delà de la seule dimension alimentaire. Ce questionnement est mené en tenant compte, systématiquement, de la diversité des bénéficiaires du programme et donc de la variation des impacts de celui-ci selon leurs caractéristiques.

1.2.2. Le volet qualitatif

La définition du périmètre du terrain qualitatif a été guidée par deux choix majeurs :

- **L'analyse approfondie d'un nombre restreint de terrains** vise à comprendre la mise en œuvre du programme, dans sa complexité, plutôt que de l'appréhender de façon plus superficielle dans un nombre important de Jardins. Il a ainsi été possible de s'imprégner du programme en passant plusieurs jours consécutifs sur les lieux de mise en œuvre, en rencontrant la diversité des parties prenantes du Jardins (salariés, bénévoles, salariés en insertions) impliqués dans le programme mais aussi en échangeant avec les acteurs du programme qui ne sont pas physiquement présents dans le Jardins (partenaires, bénéficiaires du programme qui n'accèdent pas au panier sur le Jardin).
- **La comparaison entre des Jardins aux caractéristiques diversifiées** permet d'appréhender la diversité des bénéficiaires, d'une part, et des logiques de mise en œuvre du programme, d'autre part.

L'enquête de terrain qualitative a été menée dans deux Jardins marqués par des contextes de mise en œuvre, des partenaires et des bénéficiaires diversifiés (tableau 1).

Tableau 1 - Présentation des terrains enquêtés pour la partie qualitative de l'évaluation

	JARDIN A	JARDIN B
Territoire	Rural léger	Péri-urbain
Année de lancement du programme	2014	2011
Types de publics bénéficiaires	*Salariés en CDDI du Jardin *Publics précaires (orientés par les CCAS, le Secours catholique) *Etudiants	*Salariés en CDDI du Jardin *Publics précaires bénéficiaires d'une Epicerie Solidaire *Publics précaires (orientés par les CCAS, le Secours populaire)
Lieux de dépôt des paniers	*Jardin *Université	*Jardin *Epicerie Solidaire *Secours populaire

Concrètement, le volet qualitatif de l'évaluation d'impact social s'appuie sur trois méthodes.

La première méthode relève de **l'analyse documentaire**. Nous avons d'une part exploité la **littérature en sciences sociales** sur les thématiques d'accès à l'aide alimentaire, d'intégration sociale, d'émancipation afin de faire reposer le terrain d'enquête sur des bases scientifiques solides. Nous avons d'autre part analysé la **littérature « grise »** recouvrant les études et évaluations déjà menées par le Réseau Cocagne ; les documents relatifs à la mise en œuvre du programme fournis par les Jardins enquêtés et par leurs partenaires ; etc.

La deuxième méthode qualitative est celle des **entretiens semi-directifs** menés auprès de :

- **2 responsables locaux** (Jardin A et Jardin B) du programme *30 000 Paniers Solidaires* ;
- **3 partenaires locaux** des Jardins ;
- **24 bénéficiaires²**, ayant des caractéristiques diversifiées.

La troisième méthode qualitative est celle de **l'observation in situ** de 3 ateliers cuisine et de deux temps de distribution de paniers.

1.2.3. Le volet quantitatif

Afin d'approfondir les résultats obtenus dans le volet qualitatif, nous avons mené une enquête par questionnaires auprès des bénéficiaires. Le questionnaire, composé d'une cinquantaine de questions, a été conçu puis diffusé en étroite collaboration avec les équipes du Réseau Cocagne.

Le questionnaire a été diffusé par 23 des 36 Jardins participant au programme 30 000 Paniers Solidaires (soit 61% des Jardins). Chaque Jardin a relayé le questionnaire auprès des lieux de dépôts et de leurs structures partenaires. Au total, 288 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponses de 54% sur l'ensemble des 23 Jardins.

Le traitement statistique des données a été soumis à des **analyses univariées et bivariées**. Chaque liaison entre deux variables a fait l'objet d'un test de significativité (test du Chi 2). Ne sont présentés dans cette évaluation que des résultats statistiquement significatifs au seuil minimal de 5%.

1.3. QUATRE TYPES DE BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires du programme 30 000 Paniers Solidaires, plus souvent des femmes (70%) que des hommes (30%) se trouvent dans des situations d'exclusion et/ou de plus ou moins grande précarité³. Ils sont 40% à bénéficier ou à avoir déjà bénéficié d'une aide alimentaire d'urgence.

² Certains entretiens avec les bénéficiaires ont été menés collectivement, selon les conditions de possibilité d'enquête de terrain.

³ La précarité permet de dépasser la réflexion relative aux situations de pauvreté, en raisonnant en termes de risque. Elle peut prendre des formes multiples, tant sociales qu'économiques : les risques de précarité de l'emploi et des liens sociaux se lisent notamment au travers des caractéristiques de l'échantillon enquêté dans le cadre de cette étude.

Ils ont par ailleurs en commun d'être peu diplômés et, pour un quart d'entre eux, d'être en recherche d'emploi ou parent au foyer. Ils ont en revanche des statuts professionnels, des niveaux d'études et des structures familiales variées (infographie 1).

Au-delà de ces éléments généraux, nous pouvons distinguer **4 types de bénéficiaires** (infographie 2) :

- Les **salariés en insertion** représentent un tiers des répondants au questionnaire. Ils travaillent sur le lieu de production des légumes et ont pour la plupart connu le programme *30 000 Paniers Solidaires* par ce biais. Ils constituent une **population relativement jeune** (48% ont entre 26 et 40 ans contre 28% de l'ensemble) et **avec enfants** (60% vivent avec des enfants contre 40% de l'ensemble).
- Les **personnes en recherche d'emploi ou parent au foyer** constituent la **population la plus précaire**. Ils ont bénéficié ou bénéficient plus souvent d'une aide alimentaire d'urgence. La moitié d'entre eux a accédé au dispositif après l'orientation par un travailleur social.
- Les **étudiants** (18% des répondants) représentent une grande partie des enquêtés de **18 à 25 ans**. Plus de 80% vont chercher leur panier à l'Université et sont donc **peu en contact avec les lieux de production des légumes**.
- Les **retraités** (8% de l'échantillon) sont en grande majorité des femmes. Ce sont, avec les personnes en recherche d'emploi et les parents au foyer, les **moins diplômés**. Ils ont une exposition plus forte à la **solitude** (60% vivent seuls), mais s'investissent plus souvent au sein des Jardins : plus des trois quarts des retraités enquêtés adhérents au Jardin.

L'évaluation portera une attention aux impacts différenciés du programme selon les types de bénéficiaires qu'il touche.

Infographie 1 – Les caractéristiques des bénéficiaires

Caractéristiques des bénéficiaires

70% de femmes **30% d'hommes**

n=282

34% sont salariés sur le Jardin

n=277

19% ont entre 18 et 25 ans

28% ont entre 26 et 40 ans

41% ont entre 41 et 60 ans

12% ont 61 ans et plus

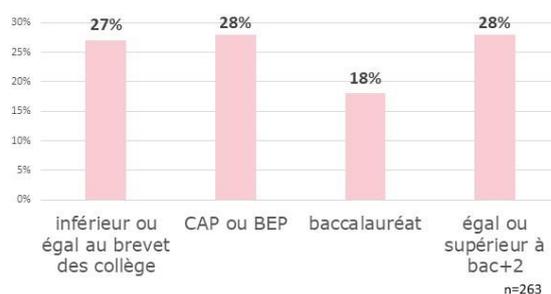
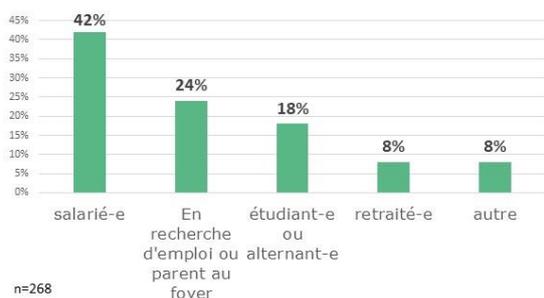
n=280

50% sont adhérents au Jardin

n=280

5% sont bénévoles au Jardin

n=280



28% vivent seuls

50% vivent avec 1 à 2 personnes

22% vivent avec 3 personnes ou plus

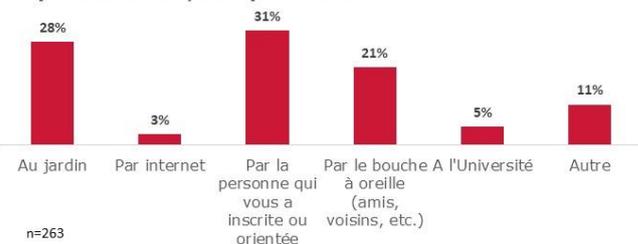
41% ont des enfants dans le foyer

n=271

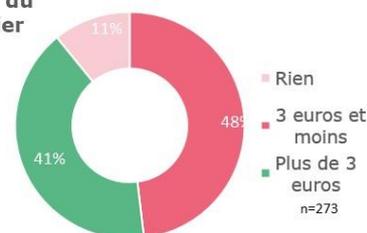
40% ont déjà eu accès à une aide alimentaire d'urgence

n=273

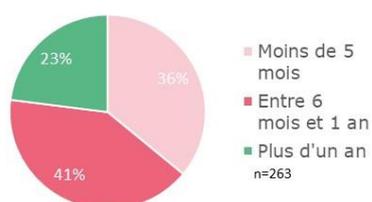
Comment avez-vous entendu parler, la première fois, des paniers ?



Prix du panier



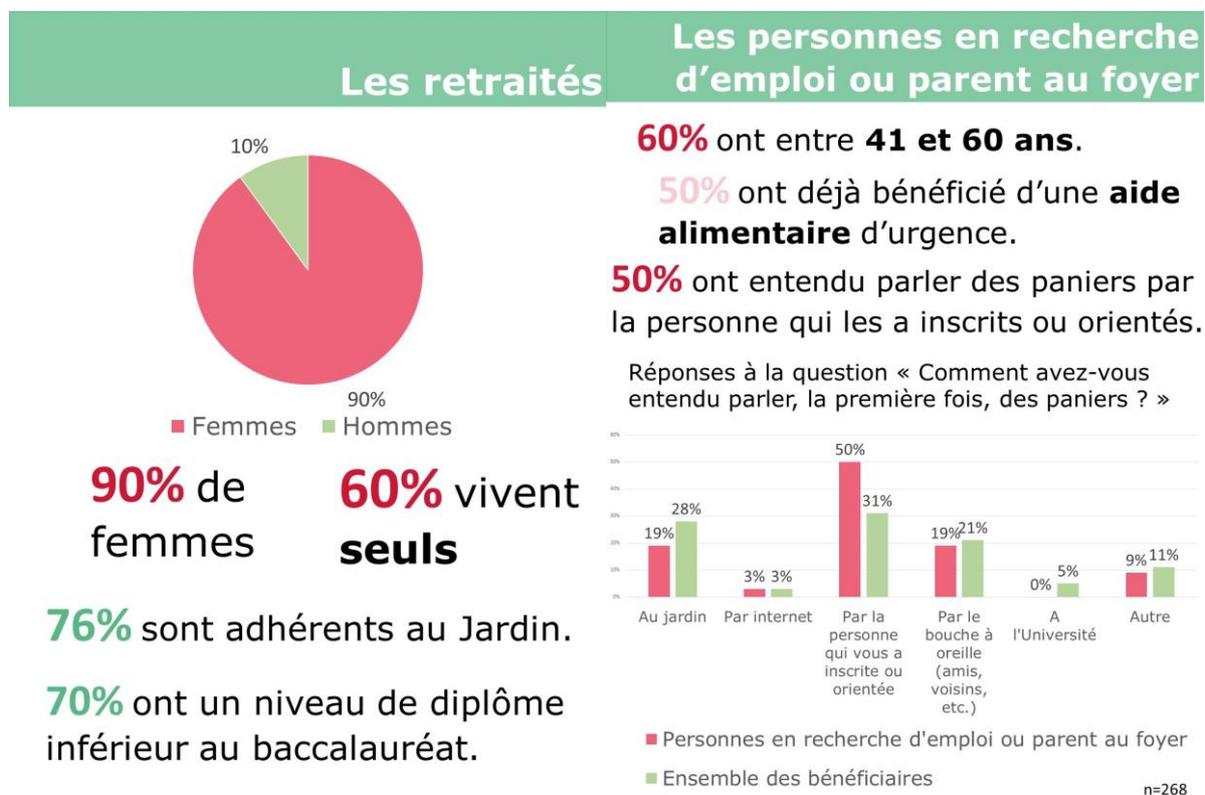
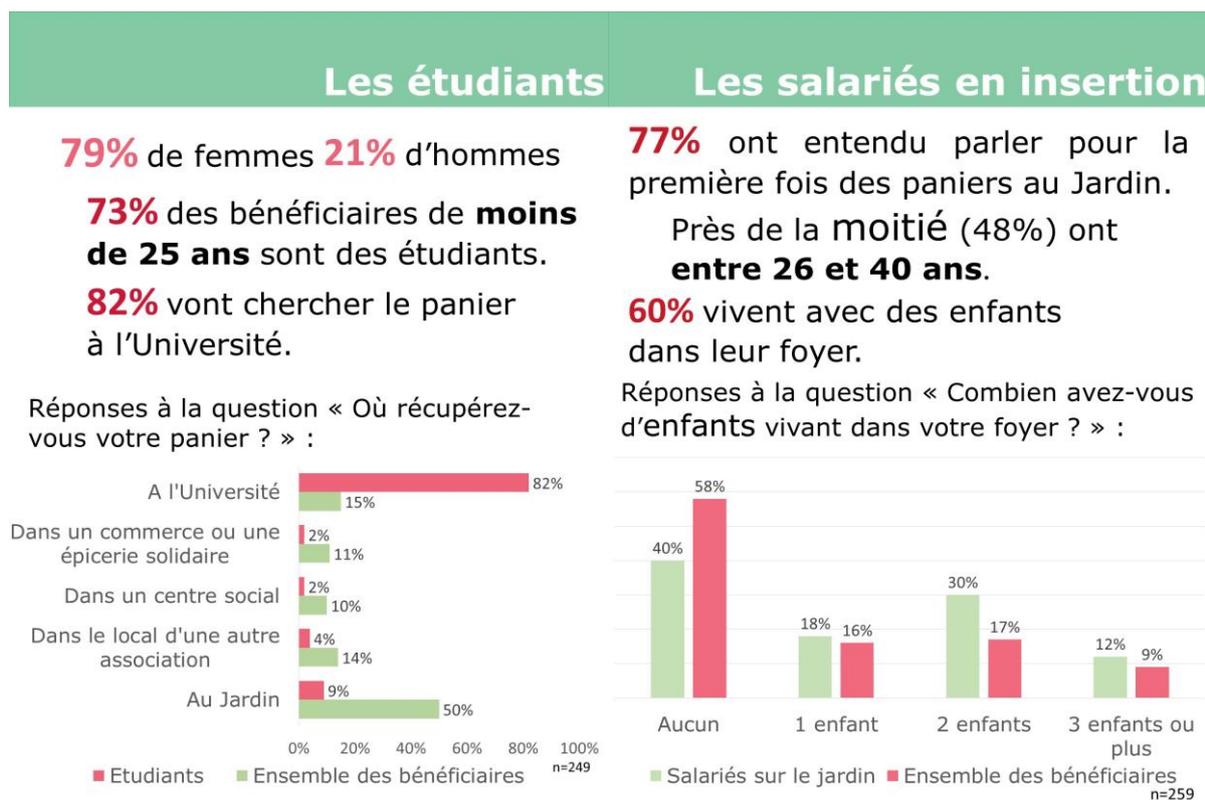
Durée d'obtention des paniers



Lieu de réception du panier



Infographie 2 – Quatre types de bénéficiaires



2.

Les impacts sociaux du programme *30 000 Paniers solidaires*

L'évaluation révèle **quatre impacts du programme 30 000 Paniers Solidaires**. Il favorise d'abord une transformation des pratiques alimentaires marquées par une consommation plus fréquente de légumes et de produits issus de l'agriculture biologique (3.1). Il permet ensuite aux individus en situation de précarité sociale et financière d'accéder à un sentiment de dignité (3.2). Il facilite par ailleurs la sociabilité et permet aux publics éloignés de rompre avec des situations d'isolement (3.3). Enfin, il suscite une sensibilisation environnementale de certains bénéficiaires (3.4).

2.1. IMPACT 1 : DES MODES D'APPROVISIONNEMENT ET DE CONSOMMATION ALIMENTAIRES PLUS SAINS

Un premier impact du programme est de susciter une transformation des pratiques alimentaires des bénéficiaires directs (2.1.1) mais aussi de leur entourage (2.1.2). Ces résultats permettent de formuler des recommandations visant maintenir et approfondir cet impact (2.1.3).

2.1.1. Des changements de pratiques alimentaires et de consommation des bénéficiaires directs

La transformation des pratiques alimentaires des bénéficiaires a une dimension évidente, liée à l'approvisionnement en légumes issus de l'agriculture biologique. Néanmoins, ces transformations ne se limitent ni au fait de manger davantage de légumes « bio », ni à la découverte de produits présents dans les paniers solidaires (2.1.1.1). En effet, elle se répercute sur les façons de cuisiner (2.1.1.2) et sur les pratiques d'approvisionnement alimentaire (2.1.1.3).

2.1.1.1. La levée des freins à l'accès aux légumes « bio »

Le programme *30 000 Paniers Solidaires* lève les freins financiers (2.1.1.1.1) et culturels (2.1.1.1.2) à la consommation de légumes issus de l'agriculture biologique.

2.1.1.1.1. La levée des freins financiers

L'accès aux paniers solidaires se traduit mécaniquement par une **plus grande proportion de légumes issus de l'agriculture biologique** dans la consommation alimentaire de ses bénéficiaires. De fait, il s'agit de produits relativement coûteux, habituellement peu consommés par des populations en situation de précarité financière⁴. Or, les prix pratiqués pour les « Paniers solidaires » sont suffisamment bas pour permettre à des individus disposant de très faibles revenus d'accéder à ces produits coûteux.

⁴ Benjamin Badia et al., *Inégalités sociales et alimentation. Quels sont les besoins et les attentes en termes d'alimentation des personnes en situation d'insécurité alimentaire et comment les dispositifs d'aide alimentaire peuvent y répondre au mieux ?*, 2014 ; Jérôme Accardo, Elodie Kranklader et Dominique Place, « Les comportements de consommation en 2011. », *Insee Première*, 2013, n° 1458.

« [La motivation c'est] manger plus de légumes déjà. Et le prix est attractif. Ça nous encourage. [...] Je mange plus de légumes, je fais des efforts. » (Clara, Etudiante, Jardin A).

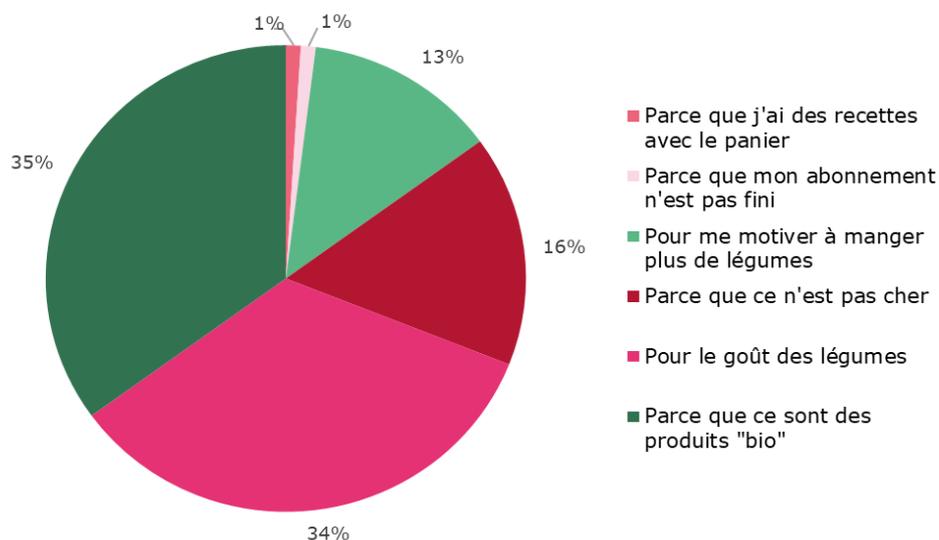
« [Le prix], ça c'est très bien : ça permet de réduire le budget niveau légumes. » (Caroline, Etudiante, Jardin A).

Pour des populations en situation de grande précarité, l'aide alimentaire « classique » ne permet pas d'accéder à des légumes « bio ». En effet, lorsque les freins financiers dans l'accès à l'alimentation sont levés, il s'agit rarement d'un accès à des produits issus de l'agriculture biologique. De ce point de vue, **le Panier solidaire se distingue d'autres dispositifs d'aide alimentaire** et crée les conditions de l'accès à une alimentation plus saine dans les foyers précaires.

« Le panier, c'est différent parce que je suis à [association d'aide alimentaire] et, il n'y a pas de légumes. C'est conserves, pâtes, lait. Il y a juste des boites de conserve. Toujours les mêmes trucs, du beurre, du café, ça dépanne, mais... » (Daniel, bénéficiaire, orienté par un CCAS, Jardin B).

L'analyse de la motivation principale déclarée par les bénéficiaires est révélatrice. En effet, les motivations déclarées **dépassent largement la seule motivation alimentaire « classique », relevant de l'accès à l'alimentation**. La **qualité** des légumes du panier et l'accès à une alimentation « bio » sont ainsi soulignés : un tiers des répondants au questionnaire déclarent continuer à consommer le panier pour le goût des légumes, tandis que 35% le font parce qu'ils accèdent ainsi à des produits « bio » (graphique 1).

Graphique 1 - Pour quelle raison principale continuez-vous à consommer le panier ?



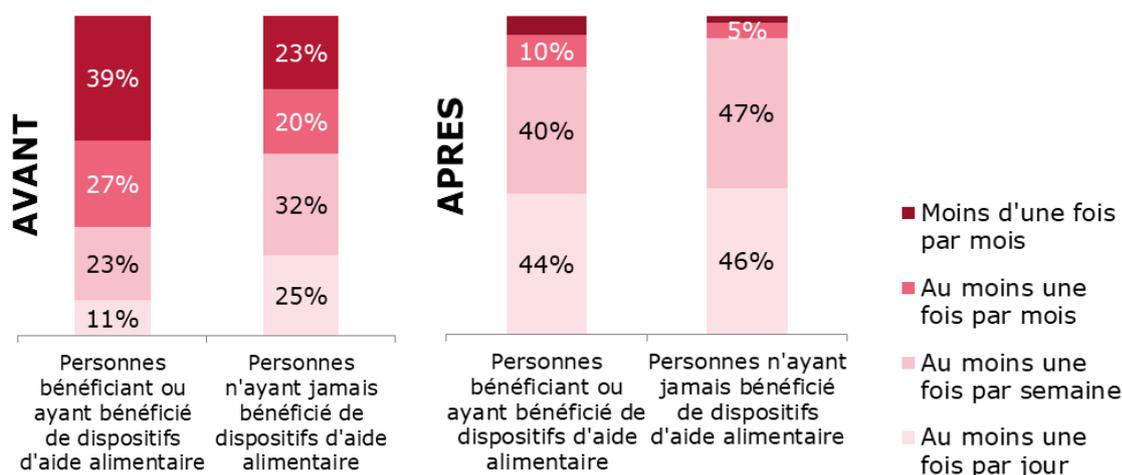
Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=275

Lecture : 34% des répondants déclarent que le goût des légumes est leur motivation principale à consommer le panier.

L'évolution de la consommation de légumes « bio » permise par le programme s'observe particulièrement chez les personnes qui étaient les plus éloignées, pour des raisons financières notamment, des produits issus de l'agriculture biologique. C'est **chez les personnes les plus précaires**, ayant bénéficié d'autres dispositifs d'aide alimentaire que **l'augmentation de la** agencephare

consommation de produits « bio » est la plus marquée : alors que seulement 11% des répondants au questionnaire bénéficiant ou ayant bénéficié de dispositifs d'aide alimentaire consommaient des légumes « bio » au moins une fois par jour avant d'avoir accès aux Paniers solidaires, ils sont 43% (soit 32 points de plus) à le déclarer dès lors qu'ils y accèdent (graphique 2).

Graphique – Avant : Avant de commencer à prendre le panier, aviez-vous l'habitude de manger des produits « bio » ? Après : Depuis que vous avez régulièrement accès au panier, avez-vous l'habitude de manger des produits « bio » ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=269

Lecture : 39% des personnes bénéficiant ou ayant bénéficié d'un dispositif d'aide alimentaire déclarent manger des produits « bio » moins d'une fois par mois avant d'accéder aux paniers.

Notons que, pour certains types de bénéficiaires, notamment les étudiants, la levée du frein financier ne semble être efficace que parce qu'elle s'articule à la facilité d'accéder au panier. En l'occurrence, 82% des étudiants⁵ vont chercher le panier à l'Université, sur un lieu qu'ils fréquentent donc quotidiennement. C'est la **combinaison des prix réduits et de la praticité du panier livré sur le lieu des études** qui joue dans une consommation plus régulière en produits « bio ». L'aspect financier constitue alors une des dimensions de la praticité.

« C'est plutôt le côté pratique, moins cher, et le côté bio aussi. Parce que mine de rien, le pratique l'emporte sur le bio souvent : j'allais très souvent faire les courses près de chez moi, où ce n'est pas bio. Et je ne prenais pas le temps d'aller à la Biocoop. Aussi parce que c'est moins cher. Donc là j'ai l'opportunité d'avoir du moins cher, et du bio ! » (Sandra, Etudiant 4, Jardin A)

Le programme 30 000 Paniers Solidaires participe ainsi à **la lutte contre les inégalités alimentaires en levant un frein financier à l'accès aux légumes « bio »**. Néanmoins, il ne s'agit pas de la seule source d'inégalités alimentaires.

⁵ Enquête quantitative menée en 2018 auprès de 288 bénéficiaires des Paniers solidaire, Agence Phare (n=249).

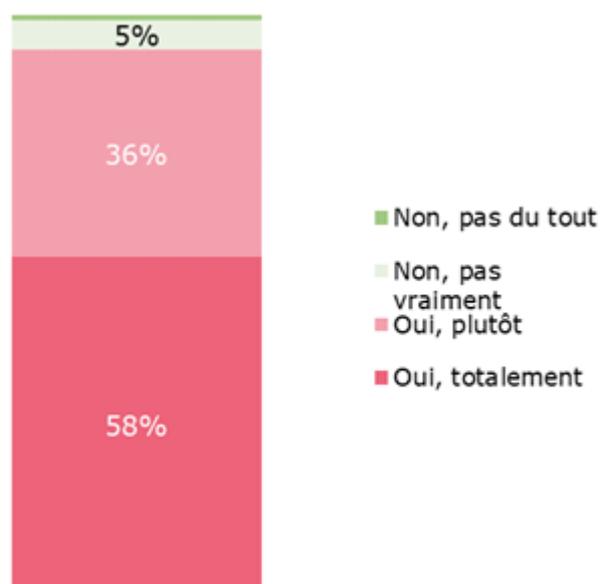
2.1.1.1.2. La levée du frein culturel

Au-delà du seul frein financier, **le programme 30 000 Paniers Solidaires joue sur le frein culturel qui affecte la consommation de légumes dans les milieux populaires**. En faisant découvrir des légumes peu connus, souvent associés à des pratiques propres aux milieux aisés⁶, le programme 30 000 Paniers Solidaires rompt avec les logiques sociales qui dictent les pratiques alimentaires. 94% des bénéficiaires des Paniers solidaires affirment en effet que le panier permet de découvrir de nouveaux légumes (graphique 3).

Graphique 3 – Pensez-vous que le panier permet aux gens de découvrir de nouveaux légumes ?

« J’ai découvert plein de légumes, les trucs de la guerre là, les panais » (Michèle, bénéficiaire, orientée par un CCAS, Jardin B)

« Il y a des légumes qu’on ne pensait pas à acheter. Donc forcément on est obligé de se renseigner un peu, pour voir comment ça se cuisine » (Nicolas, étudiant, Jardin A)



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=281.

Lecture : 58% des bénéficiaires déclarent que le panier permet totalement aux gens de découvrir de nouveaux légumes.

Cette découverte est d’autant plus prégnante dans le cas de bénéficiaires immigrés et ayant peu eu l’occasion de découvrir les légumes cultivés en France. C’est par exemple le cas de Mohammed qui a immigré des Comores à l’âge adulte, ou de Kim qui a grandi en Chine avant d’immigrer aux Etats-Unis puis en France.

« Il y a beaucoup de légumes ici que j’avais jamais vus, que j’avais jamais mangés. » (Mohammed, bénéficiaire, salarié en insertion, Jardin B).

« Avant, je ne connaissais pas les panais, les choux raves, et aussi le cerfeuil, avant je ne connaissais pas ça. » (Kim, bénéficiaire, salariée en insertion dans le Jardin B).

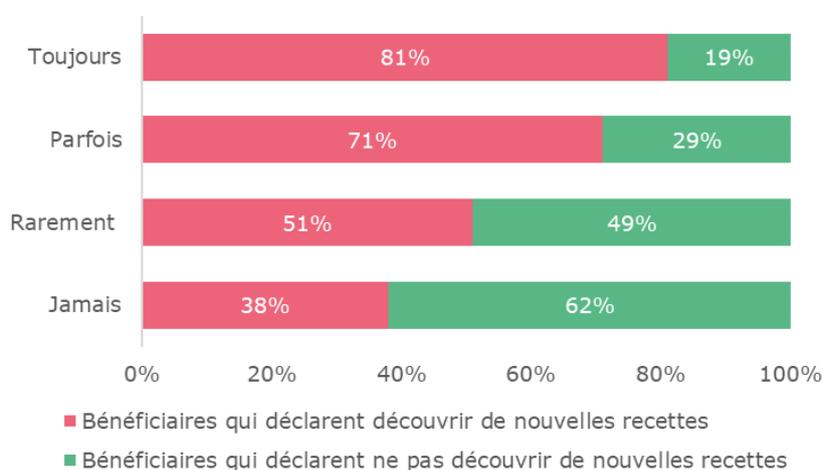
⁶Claude Grignon, « Les pratiques alimentaires » dans *Données sociales*, Paris, Insee, 1984, p. 336-339.

La levée du frein culturel ne se fait pas immédiatement, dès lors que des individus sont au contact de légumes méconnus. Il est important de souligner **que les Jardins et certains de leurs partenaires ont développé une pédagogie afin que les légumes méconnus soient découverts, puis « appropriés »**. Trois types d'« outils pédagogiques », fréquemment utilisés, peuvent être distingués.

Un premier outil relève de la **présentation orale des légumes du panier** : lors de leur distribution, les légumes sont parfois présentés oralement par les membres des Jardins ou par les partenaires. Lors de ces discussions, souvent informelles, des astuces de cuisine sont aussi transmises.

Un deuxième outil pédagogique est lié à la diffusion de **recettes de cuisine** : elles peuvent être mises directement dans les paniers ou être affichées sur les lieux de dépôt des paniers. Ces recettes permettent une appropriation effective de légumes, jusqu'alors méconnus. Plus de la moitié des bénéficiaires lisent systématiquement les informations qui sont transmises dans les paniers. Parmi eux, 81% disent découvrir de nouvelles recettes de cuisine grâce au panier (graphique 4).

Graphique 4 - Lorsque vous venez récupérer votre panier, lisez-vous les informations transmises dans le panier ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=281

Lecture : 71% des bénéficiaires déclarant découvrir des recettes lisent parfois les informations transmises dans le panier.

Ces recettes permettent une appropriation effective de légumes, jusqu'alors méconnus.

« Ce qu'il y a de bien, c'est que parfois on se retrouve avec des noms un peu bizarres, topinambour, à chaque fois qu'il y a un légume un peu bizarre, et je me disais comment on le fait, comment ça se prépare ? Et bien, souvent il y avait des recettes. » (Michèle, bénéficiaire, orientée par un CCAS, Jardin B).

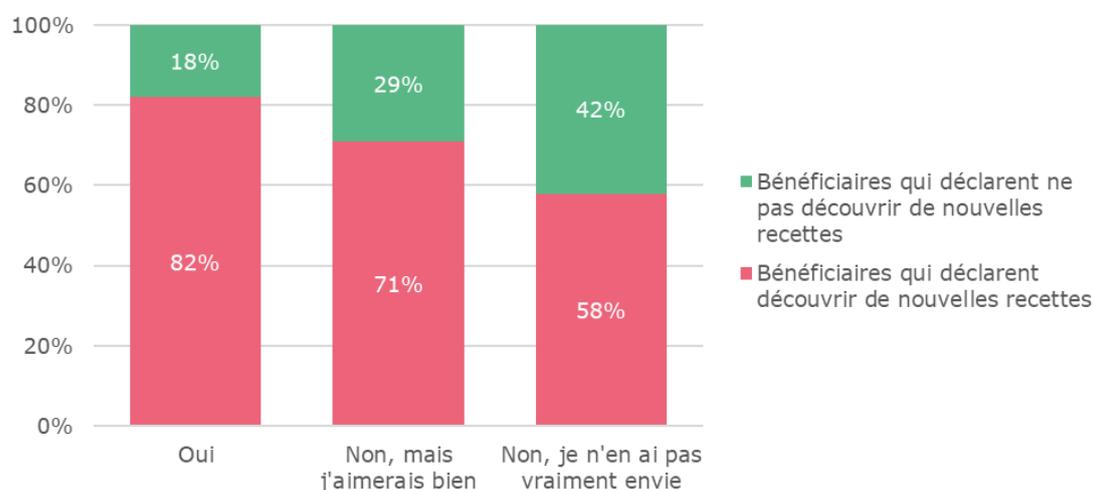
« Et en plus, ils mettent des recettes. Ça aide et ça encourage à changer... Par exemple la dernière fois, on a fait des gnocchis avec des patates douces. Ça, j'avais jamais fait. » (Clara, Etudiant, Jardin A).

Enfin, un troisième outil pédagogique favorise l'appropriation des légumes du panier : les **ateliers cuisine** (auxquels 41% des bénéficiaires ont participé⁷). L'articulation de la distribution des paniers avec l'organisation d'ateliers cuisine – par les Jardins ou par leurs partenaires – permet à certains bénéficiaires d'apprendre à cuisiner des légumes qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer.

« Parfois, il y a des produits que je ne connais pas, mais maintenant, le fait de venir aux ateliers, je commence à connaître les produits. Une fois on a fait une soupe ici, c'était magistral. C'était super bon. Avant je regardais pas la courge au marché, maintenant quand j'en vois, elle me dit 'viens me chercher' (rires). ». (Françoise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B).

Parmi les bénéficiaires qui ont participé à ces ateliers, 82% affirment avoir découvert de nouvelles recettes depuis qu'ils ont accès aux Paniers solidaires (graphique 5).

Graphique 5 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de participer à des ateliers en lien avec le panier ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=279

Lecture : Parmi les personnes qui ne se sont jamais rendues aux ateliers mais aimeraient y participer, 71% déclarent avoir découvert de nouvelles recettes.

Ces différents « outils » développent la connaissance des légumes et facilitent leur appropriation par des individus qui au départ en étaient relativement éloignés. **L'appropriation de la consommation de légumes « bio » est donc permise par un travail pédagogique adapté de la part des porteurs du programme et de leurs partenaires.**

Le programme 30 000 Paniers Solidaires permet ainsi de lutter contre les inégalités alimentaires en levant à la fois les freins financiers et culturels à l'accès aux légumes biologiques. Au-delà du seul « accès » aux légumes « bio », le programme se caractérise par des

⁷ Enquête quantitative menée en 2018 auprès de 288 bénéficiaires des Paniers solidaire, Agence Phare (n=280).

transformations plus ancrées se traduisant dans les pratiques de cuisine et dans les modes d'approvisionnement des individus.

2.1.1.2. Cuisiner soi-même plutôt que manger « tout fait »

Les transformations des pratiques alimentaires ne se limitent pas au fait de manger davantage de légumes « bio » et à la découverte de produits présents dans les paniers solidaires. En effet, **la transformation est beaucoup plus profonde car elle se traduit dans les façons de cuisiner.**

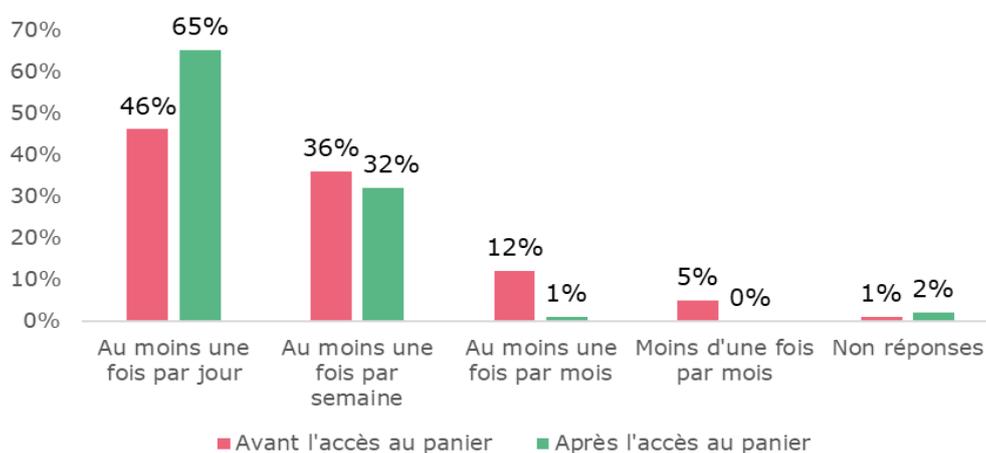
Daniel (bénéficiaire orienté par le CCAS, Jardin B) - Avant je faisais pas de soupe maison, j'achetais des briques ou des choses comme ça (...).

Michèle (bénéficiaire orientée par un CCAS, Jardin B) - Maintenant on n'aime plus les soupes en brique.

Daniel - J'en ai une à la maison, ça fait au moins 3 mois qu'elle est là.

La **consommation plus fréquente de produits cuisinés soi-même que de produits transformés** est ainsi particulièrement marquée à la suite de l'obtention des Paniers. Cette évolution est d'autant plus importante que la consommation de légumes frais est plus élevée chez les ménages les plus aisés, tandis que les produits transformés sont plus fréquemment consommés par les ménages les plus modestes⁸. Alors qu'ils représentaient moins de la moitié avant de récupérer les paniers (46%), les bénéficiaires sont près des deux tiers à consommer de façon quotidienne des légumes frais (65%, soit 19 points de plus) après leur intégration dans le programme (graphique 6).

Graphique 6 - Evolution de la consommation de légumes frais suite à l'accès aux paniers



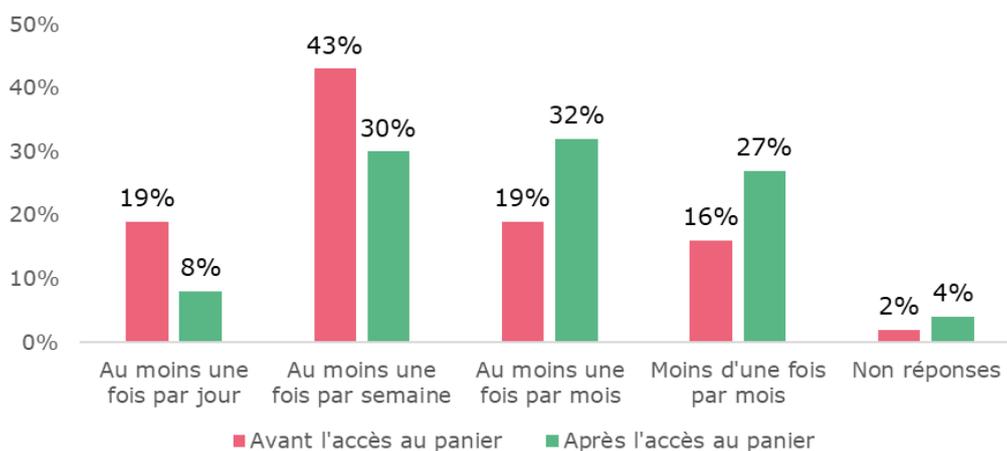
Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=288

Lecture : 65% des bénéficiaires déclarent consommer des légumes frais au moins une fois par jour suite à l'accès aux paniers.

⁸ Céline Laisney, *Disparités sociales et alimentation*, Centre d'étude et de prospective - Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013.

A l'inverse, la proportion de répondants qui consomment des légumes surgelés ou en conserve au moins une fois par semaine passe de 63%, avant l'obtention du panier, à 37% une fois qu'ils y ont accès (graphique 7).

Graphique 7 - Evolution de la consommation de légumes surgelés ou en conserve suite à l'accès aux paniers

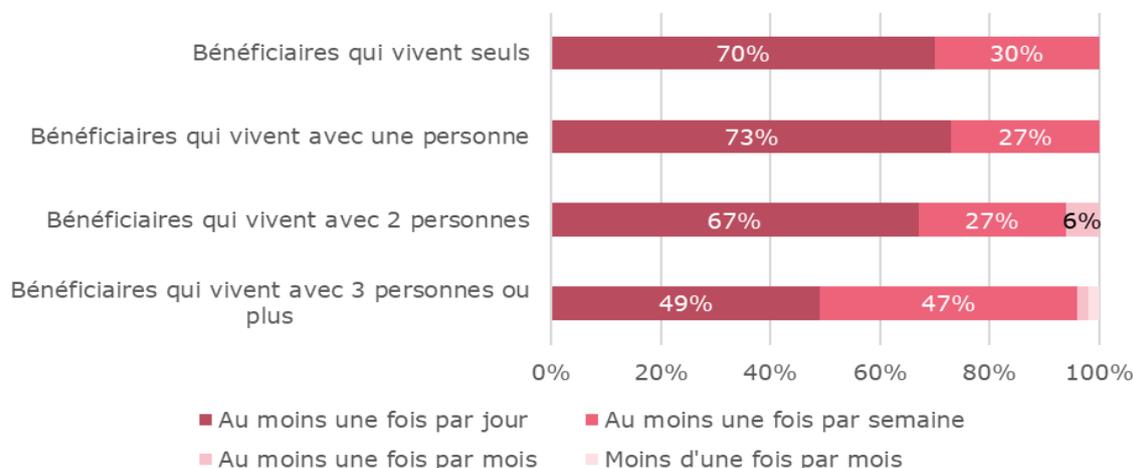


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=288

Lecture : 8% des bénéficiaires déclarent consommer des légumes surgelés ou en conserve au moins une fois par jour suite à l'accès aux paniers.

Les transformations de la consommation de légumes frais et de produits surgelés ou en conserve dépendent toutefois du **nombre de personnes vivant dans le foyer du bénéficiaire**. En effet, les personnes qui vivent seules ou avec une personne sont celles qui voient le plus leur mode d'alimentation changer au profit d'une plus grande consommation de légumes frais (graphique 8). Si cette tendance s'observe aussi pour les bénéficiaires qui vivent avec plus de trois personnes, et particulièrement des enfants, elle est cependant moins prononcée. Cela peut s'expliquer par la taille du panier, qui permet plus difficilement aux foyers nombreux de consommer des légumes quotidiennement, ainsi que par le temps nécessaire pour cuisiner les produits frais.

Graphique 8 - Depuis que vous avez régulièrement accès au panier, avez-vous l'habitude de manger des légumes frais ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=269

Lecture : 70% des bénéficiaires qui vivent seuls déclarent consommer des légumes frais au moins une fois par jour suite à l'accès aux paniers.

La diffusion de recettes dans les paniers favorise un tel changement de pratiques. Il convient cependant de noter, sur la base de l'étude quantitative menée auprès des bénéficiaires, que les personnes qui lisent de façon systématique les informations contenues dans les paniers sont aussi celles qui consommaient le plus des légumes frais avant l'obtention du panier : 58% des bénéficiaires qui lisent toujours les informations transmises dans les paniers consommaient des légumes frais une fois par jour avant d'accéder aux paniers, contre 46% de l'ensemble des répondants⁹. La diffusion de recettes n'en constitue pas moins un **levier pour l'évolution des pratiques alimentaires des bénéficiaires**.

« **Au marché, on choisit ce qu'on veut, là on improvise, on a des recettes avec les paniers, ça ouvre autre chose, moi la blette je connaissais pas. Ça oblige à se diversifier sur les plats, à faire des recettes que je connaissais pas du tout.** » (Kenny, bénéficiaire, salarié en insertion dans le Jardin B).

Surtout, plusieurs bénéficiaires expliquent que depuis l'obtention des paniers, ils vont plus fréquemment chercher des idées de recette sur Internet pour cuisiner les légumes récupérés. **La « contrainte » liée à l'absence de choix dans les légumes se transforme alors en opportunité d'apprendre de nouvelles recettes.**

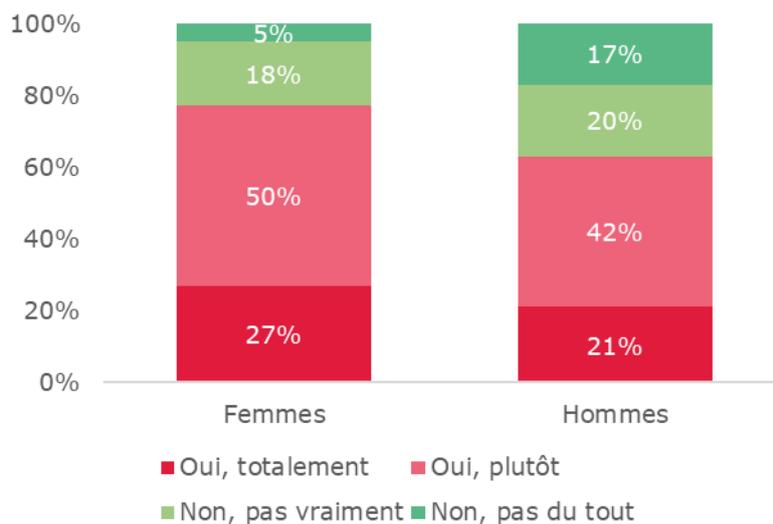
« **[Avec les Paniers, j'ai des légumes] que je cuisinai pas forcément. Que je ne me permettais pas de prendre pour les cuisiner. Là, par exemple, les Paniers je vais voir sur Internet comment les cuisiner, les accompagner, etc.** » (Marine, Etudiante, Jardin B).

« **Tous les légumes qu'il y a dans le panier, je les cuisine. Si je les connais pas, je regarde une recette sur internet.** » (Elise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B).

Néanmoins, il est important de noter que **la transformation des pratiques alimentaires est plus marquée chez les femmes bénéficiaires que chez les hommes**. Ces dernières sont plus nombreuses que les hommes (77% contre 64%) à avoir appris de nouvelles recettes et de nouvelles façons de cuisiner (graphique 9). Si l'on peut aisément y voir un effet de la socialisation genrée, cela peut inviter les Jardins à davantage susciter l'intégration des hommes à des activités facilitant l'appropriation des paniers.

⁹ Enquête quantitative menée en 2018 auprès de 288 bénéficiaires des Paniers solidaire, Agence Phare (n=279).

Graphique 9 - Depuis que vous récupérez régulièrement votre panier, diriez-vous que vous avez appris de nouvelles recettes ou façons de cuisiner ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=280

Lecture : 77% des femmes déclarent avoir appris de nouvelles recettes ou façons de cuisiner depuis qu'elles ont accès aux paniers.

L'accès aux paniers a donc un effet durable sur les transformations des pratiques alimentaires, notamment en favorisant la consommation de légumes frais. Cet effet s'observe ainsi dans les **façons de cuisiner**, mais aussi au niveau des modes d'approvisionnement.

2.1.1.3. Acheter plus souvent « bio »

L'évolution des pratiques d'approvisionnement est un signe d'une transformation plus globale des pratiques alimentaires des bénéficiaires par les Paniers solidaires. En effet, l'étude menée montre que **les bénéficiaires tendent à changer d'habitude dans le choix des aliments qu'ils achètent, en privilégiant les aliments « bio » et/ou le circuit court.**

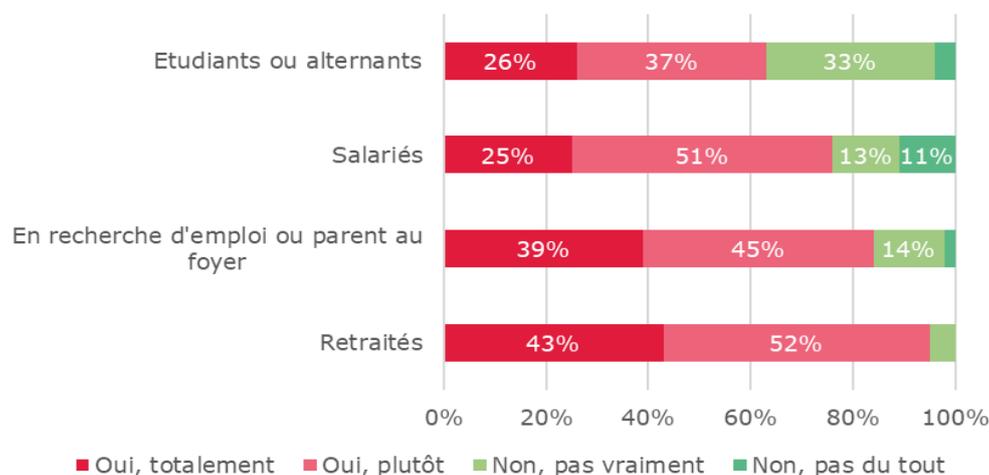
« Avant, je prenais pas bio parce que je connaissais pas, maintenant je connais le goût, c'est pas la même. » (Kenny, bénéficiaire, salarié en insertion dans le Jardin B).

« C'est important le bio, pour la santé, pour l'environnement. SI je peux pas prendre ici, parce que j'ai déjà eu mon quota de légumes, je vais au marché il ya les producteurs qui sont pas loin. » (Monique, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B).

« Moi, je ne supporte plus de manger des légumes quand c'est pas bio. On ne peut pas toujours mais s'il y avait que du bio tout le temps, je prendrais ça. » (Elise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B).

Il est intéressant de noter que ce sont les retraités, les personnes en recherche d'emploi et les parents au foyer qui disent le plus s'intéresser au « bio » depuis qu'ils récupèrent les paniers. En contraste, l'effet du panier sur l'intérêt porté par les étudiants au « bio » est moins prononcé (graphique 10).

Graphique 10 - Depuis que vous récupérez régulièrement votre panier, diriez-vous que vous donnez plus d'importance qu'avant au fait de manger 'bio' ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=244

Lecture : 95% des retraités déclarent accorder plus d'importance qu'avant au fait de manger « bio » depuis qu'ils ont accès aux paniers.

On peut supposer que ce différentiel résulte d'une sensibilisation initiale moins grande des retraités, des personnes en recherche d'emploi et des parents au foyer, en raison des barrières culturelles et financières explicitées précédemment. Le panier générerait donc un **effet levier significatif sur le changement d'habitudes alimentaires, pour les personnes – notamment les plus âgées - qui jusqu'alors étaient les plus éloignées des produits issus de l'agriculture biologique.**

Si le frein financier reste prégnant une fois le panier consommé, des « bons plans » permettent d'accéder à des légumes issus de l'agriculture biologique. En effet, lors des temps d'observation dans les Jardins et dans des associations de partenaires, nous avons assisté, à plusieurs reprises, à des échanges de « bons plans » sur les endroits où il est possible de trouver des légumes « bio » ou « de qualité » à des prix jugés corrects. Surtout, il semble que ces **transformations influent sur les pratiques de long terme des bénéficiaires.**

« Si on ne travaille plus ici, on reviendra ici, au marché le vendredi. (...) Moi je pense que je continuerai à chercher le bio pour nourrir le corps. » (Michèle, bénéficiaire, orientée par un CCAS, Jardin B).

Les partenaires du programme le valorisent ainsi parce qu'ils le jugent particulièrement efficace pour transformer, sur le long terme, les modes de consommation et d'approvisionnement alimentaire de leurs bénéficiaires.

« La découverte de légumes bio, je te parle vraiment de découverte, il y a des gens qui découvrent vraiment des choses. (...) J'entendais Madame [nom de famille] te parler des tomates, elle avait pas du tout l'habitude d'acheter auprès des producteurs, mais elle avait des habitudes d'achat en grande surface, aller au plus rapide et au moins cher, se disait elle – et elle a vraiment redécouvert le goût de la

tomate. (...) Le panier va finalement permettre, à long terme de changer réellement les habitudes alimentaires, de réintroduire les légumes, parce que les légumes sont bons, on est vraiment dans une modification de ses habitudes alimentaires et de son mode d'achat alimentaire ». (Claire, partenaire, responsable du partenariat avec le programme, Epicerie sociale, Jardin B).

Il semble ainsi que **le panier – au-delà de sa seule consommation – constitue un levier durable de consommation de légumes bio**. L'approvisionnement en légumes bio des individus en est durablement transformé.

2.1.2. Des changements de pratiques alimentaires des bénéficiaires indirects

La transformation des pratiques alimentaires et de consommation ne se limite pas à celle des bénéficiaires mais **s'étend à leur proches : famille, voisins, amis**. Le plus souvent, le panier est partagé avec les autres membres du foyer (cas de Mohammed), mais il est aussi parfois partagé avec le voisinage ou les amis (cas de Françoise et Elise) ou utilisé comme une source de transaction dans une « économie » de l'entraide et du don – contre-don (cas de Kenny).

« Je partage parce que j'habite chez mon oncle, je donne à mes enfants et à mon oncle » (Mohammed, bénéficiaire, salarié en insertion, Jardin B).

« Si j'ai trop de salade je donne à ma voisine. » (Françoise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B).

« Moi je fais profiter ceux qui ont pas, par exemple ma voisine. » (Elise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B).

« Je donne à ma voisine, je donnais le panier à ma voisine qui gardait mon petit, c'était un arrangement » (Kenny, bénéficiaire, salarié en insertion dans le Jardin B).

D'un point de vue quantitatif, cela invite à ne pas considérer que le nombre de paniers distribués correspond au nombre d'individus touchés. Dans les faits, les porteurs du programme *30 000 Paniers Solidaires* raisonnent le plus souvent en termes de « foyers touchés » mais l'enquête évaluative menée montre que les bénéficiaires indirects peuvent être des individus d'autres foyers : voisins ou amis.

Par ailleurs, l'impact du programme *30 000 Paniers Solidaires* sur les pratiques alimentaires des bénéficiaires indirects ne doit pas être sous-estimé car **il ne se limite pas à une consommation – mécaniquement – plus fréquente de légumes issus de l'agriculture biologique**. En effet, on assiste à une **transformation des « goûts » dont découle un attrait particulier pour les légumes**, en particulier lorsqu'ils sont issus de l'agriculture biologique.

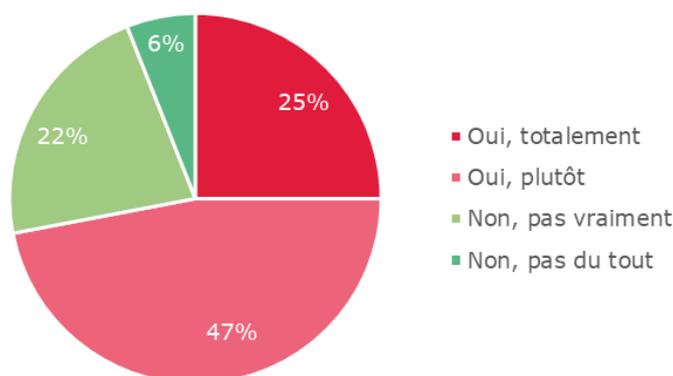
« Je partage, je garde toujours aussi, les poireaux je vais en garder et je vais en donner un petit peu, ça fait plaisir de donner, ça fait plaisir de donner des bons produits, les gens ils voient la différence, mes enfants ils voient la différence. » (Fabienne, bénéficiaire, salariée en insertion dans le Jardin B).

« Maintenant on est habitué au luxe, les petits enfants des fois, ça m'est arrivé, j'avais plus de carotte ou quoi, j'achetais en grande surface, et ma petite fille elle me faisait 'ah, ça c'est pas du bio !' Elle me dit 'Non mamie, ça n'a pas le même goût', voilà maintenant on est habitué au luxe » (Michèle, bénéficiaire, orientée par un CCAS, Jardin B).

« J'ai le souvenir d'un témoignage d'une dame qui ne cuisinait pas trop de légumes et qui a pris un panier et qui a cuisiné un peu de légumes pour ses enfants, elle a expliqué le principe à ses enfants : 'C'est des légumes bio, etc.' ; et les enfants, spontanément, lors d'une intervention de l'infirmière scolaire sur l'alimentation ont parlé de ce que les paniers avaient changés sur leur alimentation. » (Claire, partenaire, responsable du partenariat avec le programme, Epicerie sociale, Jardin B).

Parmi les bénéficiaires qui vivent avec d'autres personnes, le plus souvent leurs enfants, **72% affirment que leurs proches aiment de plus en plus les légumes grâce au panier** (graphique 11).

Graphique 11 - Depuis que vous récupérez régulièrement votre panier, diriez-vous que les personnes avec qui vous vivez aiment de plus en plus les légumes ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=232
Lecture : 47% des bénéficiaires ont répondu « oui, plutôt » à la question.

Cette découverte du goût des légumes issus de l'agriculture biologique est particulièrement importante dans la mesure où les pratiques alimentaires et le goût se forment pendant la socialisation enfantine¹⁰. **On peut s'attendre à ce que l'expérience du panier, chez les enfants des bénéficiaires directs, ait un effet plus fort et de plus de long terme sur leur pratique alimentaire en favorisant l'attrait durable pour une alimentation saine et équilibrée.** Or, il s'agit précisément d'enfants

¹⁰ Anne Dupuy, *Plaisirs alimentaires. Socialisation des enfants et des adolescents*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Presses Universitaires François Rabelais, 2013.

inscrit dans des catégories de population marquées par des inégalités – financières, sociales et culturelles – d'accès à une alimentation saine¹¹.

La transformation des pratiques alimentaires porte ensuite sur **les pratiques de cuisine des enfants des bénéficiaires**. Alors que le recours aux plats préparés est fréquent dans les milieux populaires¹² et que le plaisir associé à la réalisation de plats cuisinés est socialement situé, le fait que le panier soit un levier vers ce type de pratiques est notable. Au-delà du panier, ce sont aussi les recettes qui sont associées aux légumes du panier, et la dimension pédagogique qu'elles recouvrent, qui facilitent l'accès à la cuisine pour des jeunes qui, sans cela, en seraient restés éloignés.

« Je les mets dans un classeur, mon fils il a fait un bon plat mon fils avec la recette, il a fait, papa vient ici, il m'a dit j'ai pris le papier dans le classeur. Il a 16 ans. Ils savent que c'est des légumes bio, ils veulent venir pour voir mais je n'ai pas de voiture. Mais si je pouvais conduire, je les ramènerais ici pour qu'ils puissent visiter pour voir. » (Mohammed, bénéficiaire, salarié en insertion, Jardin B).

L'accès aux Paniers solidaires favorise ainsi une transformation des pratiques alimentaires (de consommation et d'approvisionnement) non seulement des bénéficiaires directs mais aussi de leurs proches.

2.1.3. Conclusion et recommandations relatives à l'impact 1

Ainsi, un premier impact du programme *30 000 Paniers Solidaires* est de **favoriser l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour des publics qui en sont éloignés**. Surtout, l'impact du programme sur la transformation des pratiques alimentaires ne semble pas se limiter à un effet de court terme lié à l'obtention du panier mais paraît bien marquer les pratiques de consommation et d'approvisionnement alimentaire de plus long terme. Il se traduit par un effet levier, en touchant particulièrement les personnes qui n'avaient pas l'habitude de consommer ces aliments (les retraités et les personnes en recherche d'emploi ou parent au foyer notamment). Le programme *30 000 Paniers Solidaires* agit ainsi en faveur de la **démocratisation de l'accès aux légumes issus de l'agriculture biologique**.

Au vu des résultats de l'étude relatifs à ce premier impact, il semble que **l'accompagnement autour des Paniers solidaires joue un rôle essentiel sur le changement des pratiques alimentaires des bénéficiaires**. Il participe à renforcer cet effet de l'accès aux paniers notamment pour ceux qui, par leurs pratiques initiales, sont éloignés de la consommation de produits frais, de l'approvisionnement en légumes issus de l'agriculture biologique ou encore de la transformation par la cuisine des aliments. **La**

¹¹ B. Badia et al., *Inégalités sociales et alimentation. Quels sont les besoins et les attentes en termes d'alimentation des personnes en situation d'insécurité alimentaire et comment les dispositifs d'aide alimentaire peuvent y répondre au mieux?*, op. cit.

¹² France Caillavet, Cédric Lecogne et Véronique Nichèle, « La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent », *INSEE Références. Cinquante ans de consommation en France*, 2009, p. 49-62.

diffusion de recettes, l'incitation à participer à des ateliers cuisine et de manière plus générale l'information qui est transmise lors de la récupération des paniers sont donc primordiales pour approfondir et ancrer les changements impulsés par les Paniers solidaires. Elles peuvent permettre de cibler les personnes pour lesquelles ce premier impact, relativement à l'ensemble des bénéficiaires, semble avoir le moins d'effet. Les ateliers cuisine pourront chercher par exemple à attirer les hommes (pour l'apprentissage de nouvelles recettes et la découverte de nouveaux légumes) et les personnes qui vivent dans des foyers nombreux (pour le renforcement des changements perceptibles dans les pratiques alimentaires). La diffusion de recettes avec les Paniers pourra par ailleurs être encouragée, y compris lorsque ces derniers sont transmis par les partenaires.

2.2. IMPACT 2 : L'ACCÈS A LA DIGNITÉ

Un deuxième impact majeur du programme *30 000 Paniers Solidaires* relève de l'accès à la dignité permis aux bénéficiaires. Cet impact est remarquable car les relations d'aide s'apparentent parfois à des relations de charité qui, au lieu de permettre aux individus d'accéder à la dignité et de s'émanciper durablement, réassignent une position de « pauvre », de « démuné » dégradante et peu émancipatrice¹³.

L'impact des paniers solidaires sur l'accès à la dignité trouve sa source dans la non-gratuité du programme qui favorise une rupture avec le statut de « bénéficiaire » ou d'« assisté » (3.2.1). Par ailleurs, le moment de la distribution des paniers est construit pour être non stigmatisant (3.2.2). La dignité émerge enfin de l'accès à des produits de qualité, souvent refusés aux publics précaires bénéficiaires de l'aide alimentaire (3.2.3). Ces trois aspects génèrent une rupture avec le statut de « pauvre » qui freine l'intégration sociale et l'émancipation des individus. Ces résultats nous permettent de formuler des recommandations pour le développement du programme (3.2.4).

2.2.1. Non gratuité et rupture avec le statut de bénéficiaire

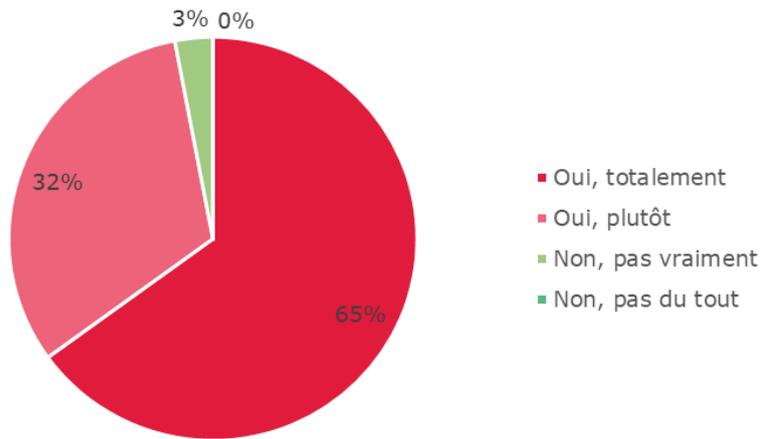
Un des principes majeurs du programme est le **caractère payant des paniers. Celui-ci est pensé comme essentiel pour favoriser la rupture avec une position parfois dégradante ou stigmatisante assignée aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.**

Le fait de payer, **à moindre coût**, le panier est perçu positivement par les bénéficiaires qui considèrent à 97% que le prix qu'ils payent pour les paniers est totalement ou plutôt justifié (graphique 12). Il convient toutefois de préciser que 11% des personnes interrogées dans le volet quantitatif de l'étude déclarent ne rien payer – la plupart étant des salariés en insertion sur le Jardin et recevant donc le panier comme un avantage « en nature »¹⁴.

¹³ Georg Simmel, *Les pauvres*, Paris, PUF (1ère ed. française, 1ère en allemand - 1907), 1998.

¹⁴ Sur le Jardin B le panier est donné à l'ensemble des salariés en insertion. Néanmoins, il n'est pas présenté comme une aide « gratuite » dans la mesure où les salariés travaillent à la récolte et à la réalisation des paniers.

Graphique 12 - A propos du panier, pensez-vous que le prix que vous payez est justifié ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=274
Lecture : 65% des bénéficiaires ont répondu « oui, totalement » à la question.

Les bénéficiaires se trouvent alors **acteurs de la relation d'échange** dans laquelle ils s'intègrent. Pour des personnes qui sont en – ou ont vécu des – situations de très grande précarité, il s'agit d'une dimension particulièrement importante.

« C'est mieux quand on donne quelque chose (...). On paye, c'est à dire qu'on fait pas la manche, 5 euros on peut les mettre de côté pour avoir de la bonne bouffe et tu es content parce que tu as payé ton panier. Donner c'est pas pareil (...) C'est important de payer même si c'est minime. On est en galère, on dit même si je suis en galère, on fait pas la manche, on donne quelque chose. » (Michèle, bénéficiaire, orientée par un CCAS, Jardin B).

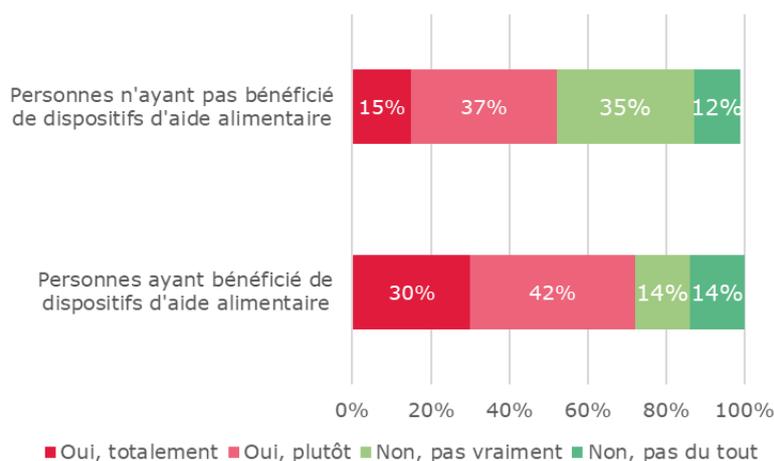
Le **fait de payer est ainsi source de fierté** pour des bénéficiaires qui, sans cela, pourraient se sentir en situation de « faire la manche » ou de « demander l'aumône ». Pour 60% des répondants au questionnaire, participer financièrement au panier contribue à se sentir respecté (graphique 12), ce qui se traduit à deux niveaux : la contribution financière au panier permet non seulement de susciter une forme de respect pour soi, mais aussi de ressentir une marque de respect – plutôt que de pitié – de la part d'autrui.

« C'est pas pareil quand on paye pas, j'aime pas qu'on me donne des trucs, pour le respect pour soi. » (Daniel, bénéficiaire, orienté par un CCAS, Jardin B).

« Le fait de payer un peu, ça nous donne le respect aussi. On nous respecte aussi parce qu'on participe, c'est une façon de participer. Moi je me dis, à [association d'aide alimentaire], s'ils ne nous respectent pas, c'est peut-être parce que c'est gratuit. » (Françoise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B).

Un résultat majeur du volet quantitatif de l'étude est que ce sentiment de respect est **particulièrement marqué pour les personnes bénéficiant ou ayant bénéficié d'autres dispositifs d'aide alimentaire** : ces dernières sont 72% à percevoir le fait de payer comme une source de respect - contre 52% pour ceux n'ayant pas bénéficié d'autres dispositifs d'aide alimentaire (graphique 13).

Graphique 13 - Pensez-vous que participer financièrement contribue à se sentir respecté-e ?

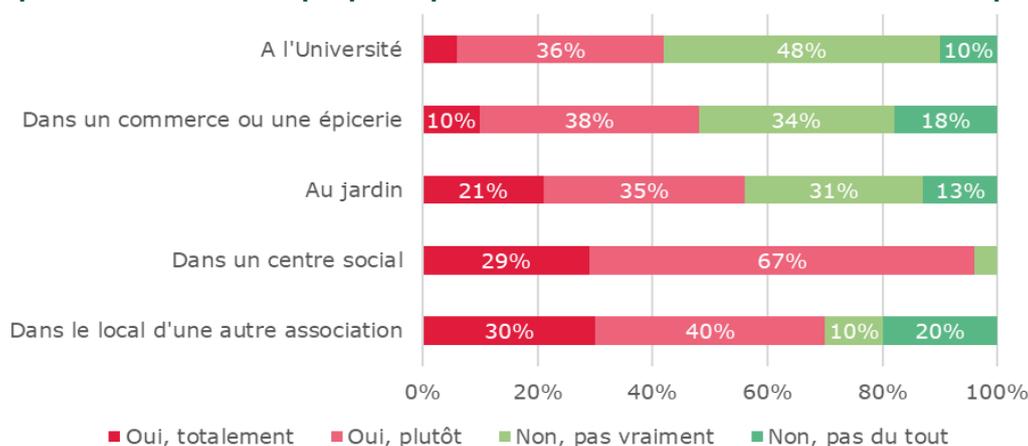


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=254

Lecture : 30% des personnes ayant bénéficié de dispositifs d'aide alimentaire déclarent que participer financièrement contribue totalement à se sentir respecté.

De manière liée, **le lieu de réception des paniers joue sur cette perception** : alors que les répondants au questionnaire qui vont chercher le panier à l'Université, dans un commerce ou une épicerie sociale sont les plus nombreux à ne pas associer la participation financière au fait de se sentir respecté, ce sont les personnes qui le récupèrent dans un centre social ou dans le local d'une autre association – et qui ont, pour la plupart, bénéficié d'autres dispositifs d'aide alimentaire –, qui le perçoivent comme tel (graphique 14).

Graphique 14 - Pensez-vous que participer financièrement contribue à se sentir respecté-e ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=239

Lecture : 30% des personnes qui récupèrent leurs paniers dans le local d'une autre association déclarent que participer financièrement contribue totalement à se sentir respecté.

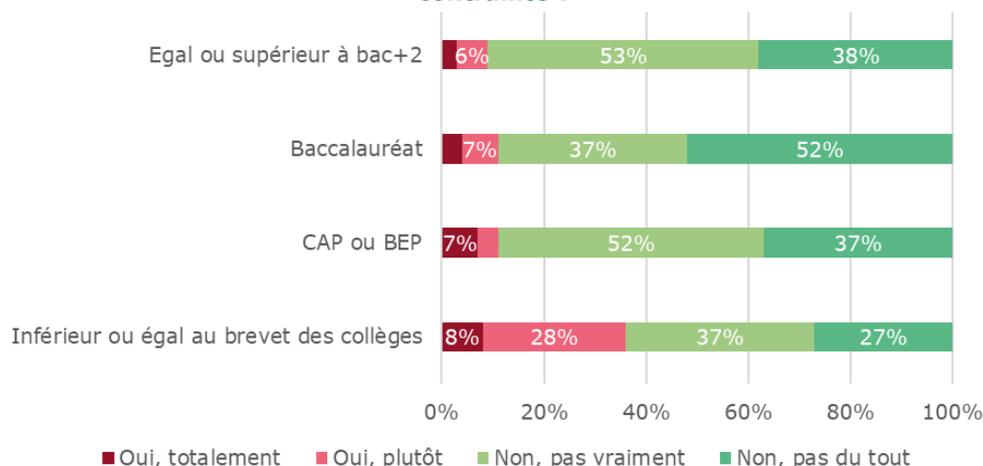
Néanmoins, il est intéressant de noter que 24% des personnes ayant bénéficié ou bénéficiant d'autres dispositifs d'aide alimentaire considèrent que le fait de payer est une contrainte¹⁵. La participation

¹⁵ Enquête quantitative menée en 2018 auprès de 288 bénéficiaires des Paniers solidaire, Agence Phare (n=260).

financière est en **équilibre entre le poids qu'elle représente sur les budgets des personnes les plus précaires et le sentiment d'être plus respecté en payant.**

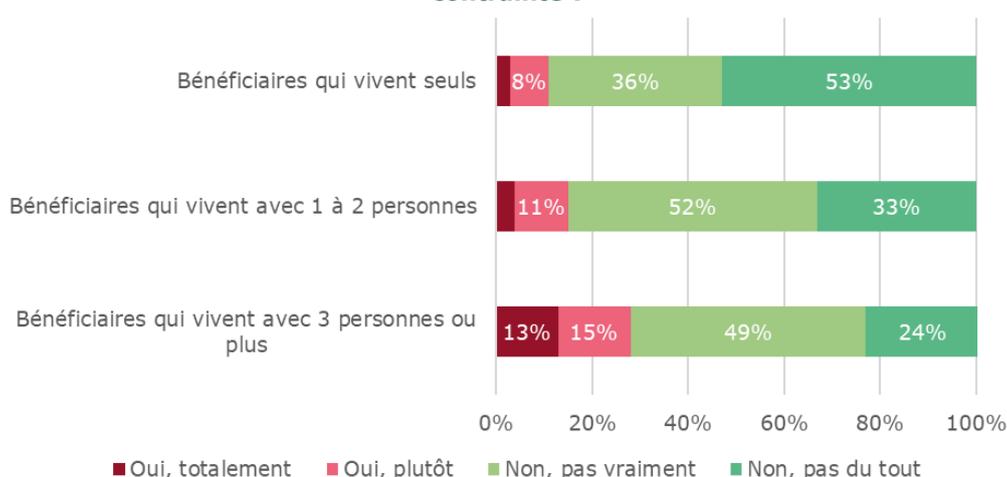
On peut se demander dans quelle mesure et à quelles conditions l'accès au panier, au-delà d'un certain prix, devient excluant pour les bénéficiaires. Le volet quantitatif de l'étude n'a pas permis d'établir un lien entre le niveau de prix, qui varie selon les Jardins, et la perception du fait de payer. D'autres facteurs jouent toutefois sur cette perception et peuvent être associés à des risques de précarité ou à des situations de difficultés financières accrues : **la contribution financière est en effet d'autant plus perçue comme une contrainte** lorsqu'elle est supportée par des personnes qui ont un **niveau de diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges** (graphique 15), ou qui **vivent avec plus de trois personnes dans le foyer** (graphique 16).

Graphique 15 - A propos du panier, pensez-vous que participer financièrement est une contrainte ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=258
Lecture : 28% des bénéficiaires qui ont un niveau de diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges pensent que participer financièrement est plutôt une contrainte.

Graphique 16 - A propos du panier, pensez-vous que participer financièrement est une contrainte ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=258
Lecture : 8% des bénéficiaires qui vivent seuls pensent que participer financièrement est plutôt une contrainte.

La non-gratuité des Paniers solidaires entraîne ainsi une **rupture avec le statut de bénéficiaire**, ce qui s’observe non seulement par le rapport des personnes ayant accès au programme à la contribution financière qui leur est demandée, mais aussi par la relation d’aide spécifique qui s’instaure lors de la réception des paniers.

2.2.2. Une relation d’aide respectueuse

L’accès à la dignité des bénéficiaires du programme *30 000 Paniers Solidaires* est permis par l’expérience de la relation d’aide qui diffère de celle de l’aide alimentaire classique.

Une première différence est liée à **l’absence de distinction faite entre les paniers, qu’ils soient solidaires ou pas, n’est pas visible**. Aussi, au moment d’aller chercher son panier dans un jardin, les bénéficiaires du programme ne sont pas reconnaissables ou distinguables *a priori* des non-bénéficiaires.

« La personne vient ici récupérer son panier comme tout le monde, et ça on trouve que c’est extraordinaire pour sortir des systèmes de stigmatisation. » (Tom, Directeur et responsable du programme, Jardin A).

La relation d’aide est donc en **rupture avec celle qui induit une frontière symbolique entre les aidés et les aidants** et qui peut être mal vécue en raison du stigmate qu’elle recouvre.

« A [association de lutte contre la précarité et la pauvreté], c’est encore pire, il faut avoir touché le fond pour comprendre. Ils critiquent : ‘Pourquoi untel ne doit pas venir ?’, ‘Vous avez vu comment il est habillé ?’, ‘Il a qu’à vendre sa voiture’. » (Monique, bénéficiaire, adhérente d’une épicerie solidaire, Jardin B).

« Ici, ça n’a rien à voir, ici on est tranquille, on n’est pas jugé, là-bas [association d’aide alimentaire] qu’il pleuve ou qu’il neige, vous êtes dehors, c’est malheureux (...) Ici, on est content de venir, là-bas ils ne sourient même pas, c’est l’aumône. Ils le font bien sentir, moi je l’ai senti. (...) Y a pas de respect, c’est comme si vous étiez des mendiants, des moins que rien. » (Françoise, bénéficiaire, adhérente d’une épicerie solidaire, Jardin B).

Notons que dans certains cas, cette frontière symbolique entre aidant et aidé et rendu encore plus ténue par le **changement de nom du programme**. Cela permet de lutter contre une forme de « non-recours » de la part de certaines personnes ayant droit au programme mais ne se sentant pas « concernées » par l’aide alimentaire, associé à des situations extrêmes et d’urgence sociale¹⁶.

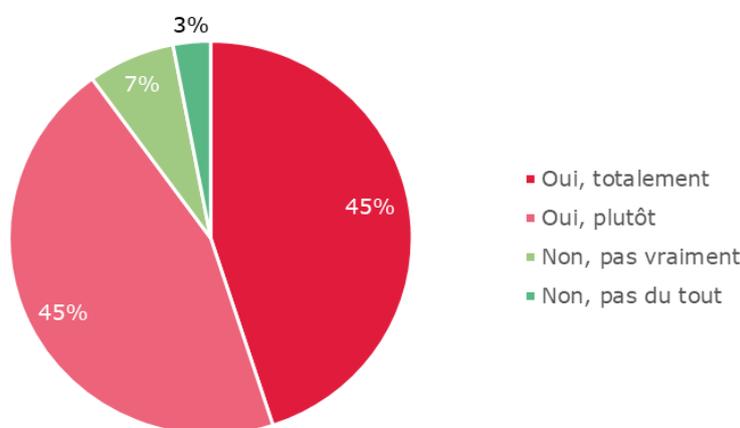
« Bon, on a aussi, on a changé la communication. Parce que ce n’était pas très vendeur, de dire aux gens ‘Vous allez avoir des légumes moins cher’(…).On a dit

¹⁶ Association de Recherche et d’Échanges en Anthropologie et Sociologie, *Le non recours et le renoncement à l’aide alimentaire*, Observatoire Régional de la Santé ; Willy Paroche et Véronique Bounaud, *Le non-recours et le renoncement à l’aide alimentaire. Approche qualitative auprès des structures et des bénéficiaires en Poitou-Charentes*, 2016 ; Benjamin Vial, « Ne pas se sentir concerné par ses droits. Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles. », *Agora Débats / Jeunesses*, 2016, n° 74 ; Philippe Warin, *Le non-recours : définition et typologie*, Observatoire des non-recours aux droits et services, 2010.

‘C’est pas des Paniers Solidaires’ parce que c’est connoté et que ça fait pas trop envie. Maintenant on le présente en disant ‘c’est un Panier découverte, et vous avez le droit à ça’. C’est un droit, quoi ! » (Tom, Directeur et responsable du programme, Jardin A).

Une deuxième différence majeure entre *30 000 Paniers Solidaires* et des dispositifs d’aides alimentaire classique est liée au **positionnement du bénéficiaire comme étant lui-même un acteur du soutien à l’économie locale**. Le sentiment, pour 90% de répondants au questionnaire, de **soutenir l’économie locale** par le fait de récupérer les paniers témoigne de cette évolution de la relation d’aide (graphique 17). En effet, il ne s’agit pas seulement d’être aidé, mais aussi d’aider, en consommant des légumes issus de l’agriculture biologique locale, le Jardin qui les produit.

Graphique 17 - A propos du panier, pensez-vous que participer financièrement est une façon de soutenir l’économie locale ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=269

Lecture : 45% des bénéficiaires pensent que participer financièrement est totalement une façon de soutenir l’économie locale.

L’accès à la dignité permis par le programme est particulièrement important à souligner car l’aide alimentaire est souvent marquée par des pratiques de non-recours. Celles-ci sont importantes et singulières¹⁷ en raison du caractère stigmatisant que peut recouvrir l’accès à une aide en nature, souvent rendue visible par des modes de distribution collective.

De fait, **30 000 Paniers Solidaires se distingue des dispositifs classiques d’aide alimentaire en luttant contre la stigmatisation qui accompagne parfois l’expérience de l’accès à l’aide.**

2.2.3. La dignité par l’accès à des produits de qualité

Au-delà de la dignité permise par l’expérience non stigmatisante de l’accès au panier, c’est **le contenu du panier qui, en lui-même, constitue un vecteur de dignité**. En effet, l’aide alimentaire est parfois

¹⁷ Association de Recherche et d’Echanges en Anthropologie et Sociologie, *Le non recours et le renoncement à l’aide alimentaire, op. cit.*

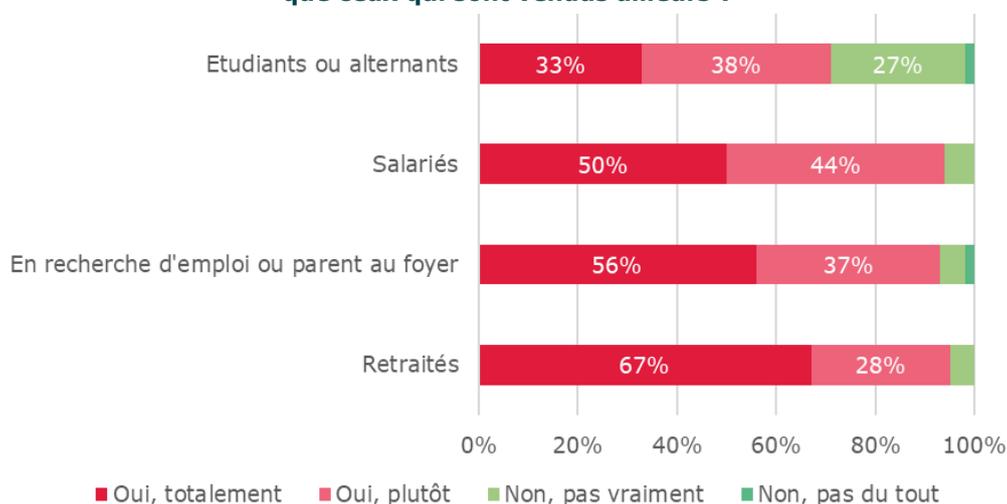
associée à l'obtention de produits de basse qualité ou aux « restes ». S'ils sont nécessaires, ils ne s'articulent pas avec le plaisir de manger, ni avec l'accès à une alimentation de qualité.

« Les paniers de [association d'aide alimentaire], c'est pas bio et c'est des trucs qui vont périmer dans la semaine. On a déjà eu quelques légumes mais c'est pas forcément bio là-bas. » (Kenny, bénéficiaire, salarié en insertion dans le Jardin B).

« A [association d'aide alimentaire], ça n'a rien à voir la qualité, on y va vraiment parce qu'on est dans le besoin » (Françoise, bénéficiaire, adhérente d'une épicerie solidaire, Jardin B).

En contraste avec l'aide alimentaire classique, **les produits des Paniers solidaires sont associés à la notion de plaisir**. En accédant à ces produits, le besoin alimentaire est assouvi en même temps qu'il favorise l'accès au goût et au plaisir de manger. En effet, 89% des bénéficiaires considèrent que les légumes produits sur les Jardins ont meilleur goût que ceux qui sont vendus ailleurs. Cet effet est d'autant plus marqué sur les retraités (graphique 18).

Graphique 18 - A propos du panier, pensez-vous que les légumes du panier ont meilleur goût que ceux qui sont vendus ailleurs ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=266

Lecture : 45% des bénéficiaires pensent que participer financièrement est totalement une façon de soutenir l'économie locale.

L'accès à une aide alimentaire, dont les produits sont de qualité, suscite ainsi un **sentiment de dignité**, lié à un sentiment d'être considéré et respecté d'une part et à la possibilité de sortir d'un rapport à l'alimentation uniquement structuré par le besoin de se nourrir d'autre part.

2.2.4. Conclusion et recommandations relatives à l'impact 2

L'accès à la dignité constitue ainsi le deuxième impact social majeur du programme. De l'accès au programme jusqu'au contenu du panier, en passant par la conception de la relation d'aide qu'il véhicule, la question de la dignité des bénéficiaires est prioritaire. L'étude menée montre que **l'impact**

du programme sur l'accès à la dignité est particulièrement net sur les personnes les plus précaires qui font – ou ont fait antérieurement – l'expérience d'autres dispositifs d'aide alimentaire plus classiques. Les Paniers solidaires se démarquent donc d'autres formes d'aide en étant perçus par les bénéficiaires comme un programme qui leur permet de contribuer financièrement à la production des légumes, d'être considérés comme des consommateurs ou des usagers avant d'être des bénéficiaires, et enfin d'accéder à des produits de qualité.

Les résultats de l'évaluation invitent à ne pas réduire l'accès à la dignité au caractère « non-gratuit » du panier. Il semble que, cette dimension soit un vecteur de dignité parce qu'elle est articulée à un contexte d'obtention du panier spécifique, similaire à celui des « clients » des Jardins. Cela invite à favoriser des lieux de retrait des Paniers – notamment pour les partenaires – qui ne soient pas uniquement destinés à des relations d'aides.

2.3. IMPACT 3 : L'INTÉGRATION SOCIALE ET LA RUPTURE AVEC DES SITUATIONS D'ISOLEMENT

Un troisième impact majeur de *30 000 Paniers Solidaires* relève de l'intégration sociale accrue de certains bénéficiaires, se traduisant parfois même dans la rupture avec une situation d'isolement. Le programme joue comme un vecteur de lien social à plusieurs niveaux. D'abord, en donnant accès à une alimentation de qualité, le panier suscite l'organisation de repas, source d'intégration et de régulation dans la sphère familiale et amicale (3.3.1). Ensuite, les « ateliers cuisine » favorisent, outre le développement de connaissances et de compétences techniques, la création de lien social entre les participants (3.3.2). Enfin, la récupération du panier, en particulier lorsqu'elle a lieu sur le Jardin, est un moment de création de lien social important pour les bénéficiaires (3.3.3). Les résultats obtenus nous permettent de formuler des recommandations pour le développement du programme et pour l'optimisation de son impact relatif à l'intégration sociale de l'ensemble des bénéficiaires (3.3.4).

2.3.1. Le repas comme vecteur de lien social

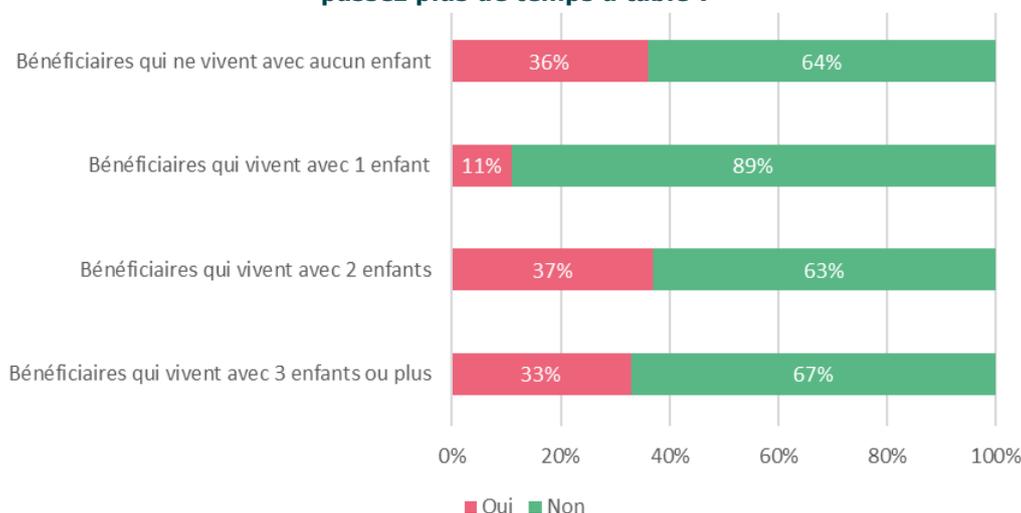
Le fait d'accéder à des aliments qui ne font pas **de la pratique alimentaire uniquement une réponse à un besoin mais aussi un vecteur de plaisir influe sur l'appropriation, par les bénéficiaires du programme, des temps de repas**. Ceux-ci sont alors davantage conçus comme des **moments de plaisir, de partage et de sociabilité**. Or, les repas sont des vecteurs de lien social dans l'environnement social et familial. Ils sont source d'échange, d'intégration et de régulation¹⁸.

La notion du plaisir plus important pris lors des repas, lorsque les aliments cuisinés sont de meilleure qualité et ont bon goût, s'observe d'abord par **l'allongement du temps passé à table**. **Près d'un tiers des bénéficiaires déclarent passer plus de temps à table** depuis qu'ils sont inscrits au

¹⁸ Céline Lepeltier, « L'empowerment dans les "ateliers cuisine" : entre enjeux et pratique », *Vie sociale*, 2011, n° 3, p. 51-63.

programme 30 000 Paniers solidaires. La composition du foyer joue sur cette évolution : si elle est particulièrement marquée pour les personnes qui n'ont pas d'enfant et celles qui ont deux enfants ou plus, les répondants qui vivent avec un seul enfant sont 89% à dire ne pas passer plus de temps à table (graphique 19). L'effet du Panier sur le temps passé à table est notable dans la mesure où ce sont les populations les plus précaires qui, en général, passent le moins de temps à table¹⁹.

Graphique 19 - Depuis que vous récupérez régulièrement votre panier, diriez-vous que vous passez plus de temps à table ?



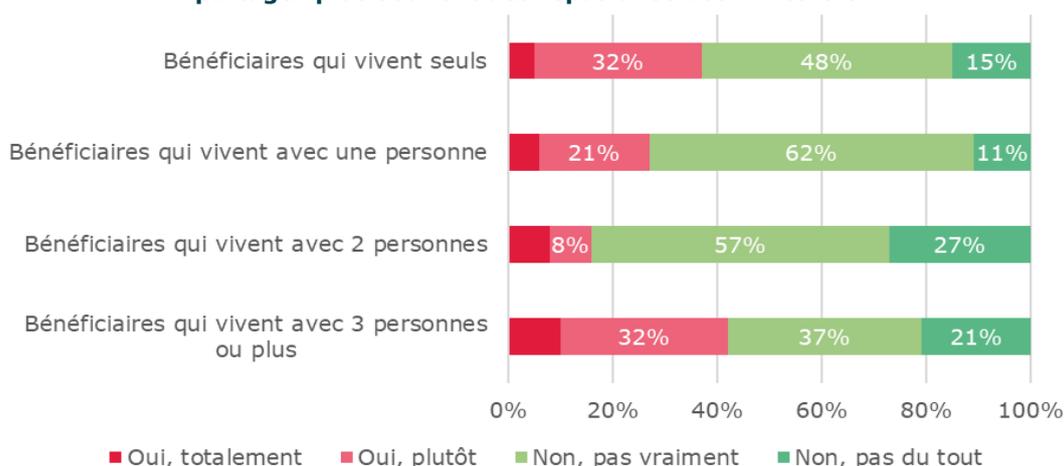
Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=267

Lecture : 37% des bénéficiaires qui vivent avec deux enfants déclarent passer plus de temps à table depuis qu'ils ont accès au panier.

La notion du plaisir plus important pris lors des repas s'observent ensuite **par le partage plus fréquent des repas avec des invités**. Depuis qu'ils bénéficient du Paniers, 31% des répondants au questionnaire déclarent **partager plus souvent leur repas avec des invités**. Au même titre que pour l'évolution du temps passé à table, l'effet du panier sur le fait de **faire du repas un vecteur de lien social** est observable sur les **personnes pour qui ce n'était pas le cas auparavant**, c'est-à-dire les bénéficiaires qui vivent seuls ou ceux qui vivent avec trois personnes ou plus – en raison de la solitude ou des contraintes liées à l'alimentation de plusieurs personnes, dont des enfants, dans le foyer (graphique 20). Les **Paniers solidaires ont donc un effet intégrateur sur le temps du repas** à en créant une rupture avec des situations d'isolement d'une part et en favorisant le lien social en dehors des membres du foyer d'autre part.

¹⁹ Céline Laisney, « Disparités sociales et alimentation », *Centre d'études et de prospective*, n°9, novembre 2013, p.13

Graphique 20 - Depuis que vous récupérez régulièrement votre panier, diriez-vous que vous partagez plus souvent des repas avec des invité-e-s ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=269

Lecture : 57% des bénéficiaires qui vivent avec deux enfants ont répondu « non, pas vraiment » à la question.

Le fait de transformer les produits du panier et d’avoir accès à des aliments de qualité conduit donc les bénéficiaires du programme non seulement à **associer le repas à la notion de plaisir**, mais aussi à en faire un **moment de sociabilité**.

2.3.2. Echanger lors des « ateliers cuisine »

Les « ateliers cuisine » organisés autour de la distribution des paniers constituent aussi un vecteur fort de sociabilité pour les bénéficiaires du programme. Les ateliers cuisine sont des moments conviviaux qui réunissent plusieurs personnes pour cuisiner un plat ou un repas. Lors de ces ateliers, la personne qui anime apporte des informations, des conseils qui contribuent ainsi à **développer la capacité d’initiative et la confiance en soi des participants**²⁰. De fait, les ateliers sont perçus comme un lieu d’apprentissage de nouvelles recettes ou techniques de cuisine.

« Je vais aux ateliers pour apprendre des nouveaux trucs et voilà (...) Quand on est en maladie, on est bien obligé de faire quelque chose, de s’occuper, de rencontrer des gens. » (Daniel, bénéficiaire, orienté par un CCAS, Jardin B).

Mais, plus que cela, les ateliers permettent de participer à un moment collectif autour d’un projet commun. Pour **certaines personnes particulièrement isolées, les ateliers constituent un temps d’échange, qui rompt avec leur solitude quotidienne**. Cet impact est perceptible du point de vue des bénéficiaires mais aussi de celui des partenaires qui les organisent ou les animent.

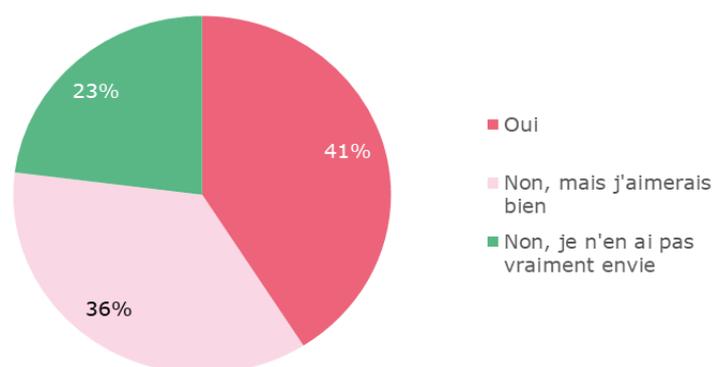
« Je dis bonjour, au revoir, mais je ne parle pas énormément, après quand il y a eu l’atelier j’ai quand même discuté un peu plus. » (Daniel, bénéficiaire, orienté par un CCAS, Jardin B).

²⁰ C. Lepeltier, « L’empowerment dans les “ateliers cuisine” : entre enjeux et pratique », art cit.

« Les ateliers cuisine, on arrive à rompre l'isolement social. Le fait d'y aller, forcément, c'est intéressant. Ce n'est pas toujours évident d'y aller. Pour des personnes réellement isolées socialement, l'insertion dans un groupe peut prendre du temps. Après, la cuisine, ça touche tout public, c'est facile d'accès. » (Mathilde, partenaire, directrice de CCAS, Jardin A).

Les ateliers cuisine agissent spécifiquement sur le lien social parce qu'ils sont **accessibles à tous**, sans niveau de compétence préalable. 41% des bénéficiaires interrogés déclarent avoir participé à des ateliers en lien avec le panier, tandis que 60% de ceux qui n'y ont jamais participé déclarent qu'ils aimeraient le faire (graphique 21). Cela témoigne de **l'intérêt porté pour ce type d'instance de sociabilité**.

Graphique 21 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de participer à des ateliers en lien avec le panier ?

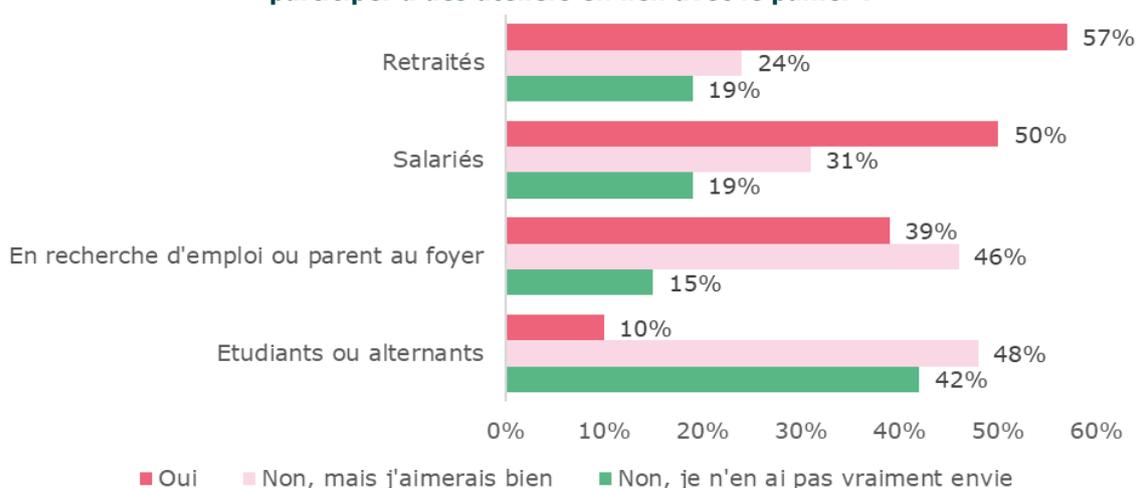


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=280

Lecture : 41% des bénéficiaires déclarent qu'ils ont eu l'occasion de participer à des ateliers en lien avec le panier.

Les bénéficiaires ayant participé aux ateliers sont principalement des retraités et des salariés (dont une grande proportion de salariés sur le Jardin). Il semble que ce soit les populations pour lesquelles l'accès aux ateliers est le plus aisé. En effet, une part significative des personnes en recherche d'emploi, parent au foyer, ou étudiants n'étant jamais allés à des ateliers cuisine affirment qu'ils aimeraient y participer (graphique 22).

Graphique 22 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de participer à des ateliers en lien avec le panier ?

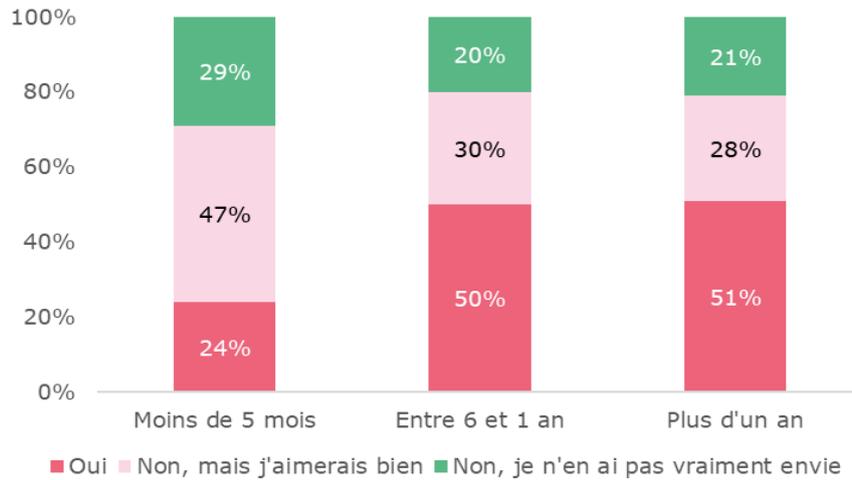


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=262

Lecture : 57% des retraités déclarent qu'ils ont eu l'occasion de participer à des ateliers en lien avec le panier.

Les ateliers sont accessibles mais pour les individus les plus isolés, **l'insertion dans un groupe et dans un collectif peut être difficile et prendre du temps**. La durée d'obtention du panier apparaît comme des facteurs pouvant jouer sur la rupture de situations d'isolement par le programme : plus de la moitié des personnes qui ont accès aux paniers depuis plus de six mois ont déjà participé à des ateliers en lien avec le panier (graphique 23). Cela plaide pour un **effet plus important du programme sur les bénéficiaires inscrits dans le temps long**.

Graphique 23 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de participer à des ateliers en lien avec le panier ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=259

Lecture : 24% des bénéficiaires qui sont inscrits au programme depuis moins de 5 mois.

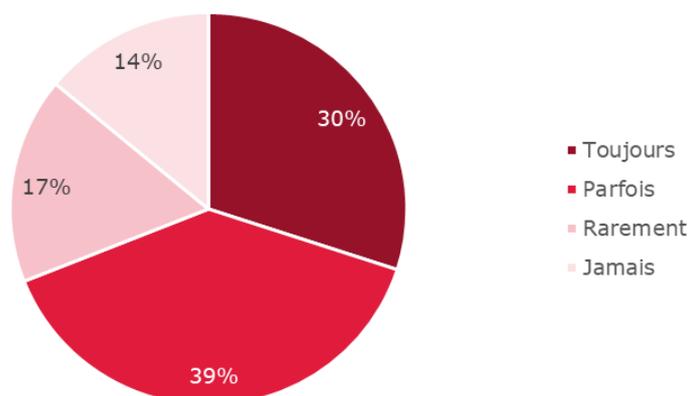
Il est toutefois important de noter que dans certains cas, les ateliers cuisine sont organisés par la structure partenaire des Jardins et qu'ils ne sont en conséquence par directement imputables au programme *30 000 Paniers solidaires*.

Les ateliers cuisine sont ainsi au cœur de la création de liens sociaux et de la lutte contre l'isolement. L'enquête menée permet d'observer des **phénomènes d'entraide** ou d'encouragement entre les participants aux ateliers cuisine. Elle révèle également **une prise de conscience de l'utilité du collectif** par certains participants se rendent compte, au fur et à mesure du déroulement de l'atelier, qu'être à plusieurs permet de mieux exécuter les recettes. Les **ateliers cuisine organisés en parallèle dès la distribution des paniers semblent donc être un vecteur important d'intégration sociale**.

2.3.3. La récupération du panier : un moment de sociabilité ?

La **récupération du panier, en particulier lorsqu'elle a lieu sur le Jardin, constitue enfin un temps important de sociabilité** pour les participants au programme *30 000 Paniers Solidaires*. Plus de deux tiers des bénéficiaires déclarent prendre systématiquement (30%) ou parfois (39%) le temps de discuter lorsqu'ils récupèrent leur panier (graphique 24).

Graphique 24 - Lorsque vous venez récupérer votre panier, prenez-vous le temps de discuter avec des personnes sur place ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=279

Lecture : 30% des bénéficiaires déclarent prendre toujours le temps de discuter avec des personnes sur place lorsqu'elles viennent récupérer leur panier.

Néanmoins, l'expérience de ce moment de récupération est très variable d'une personne à l'autre. L'enquête de terrain a permis de distinguer deux niveaux de sociabilité au moment de la récupération des paniers : un moment de discussion (3.3.3.1) ou un moment de relâche (3.3.3.2).

2.3.3.1. Un moment de discussions et de sociabilité

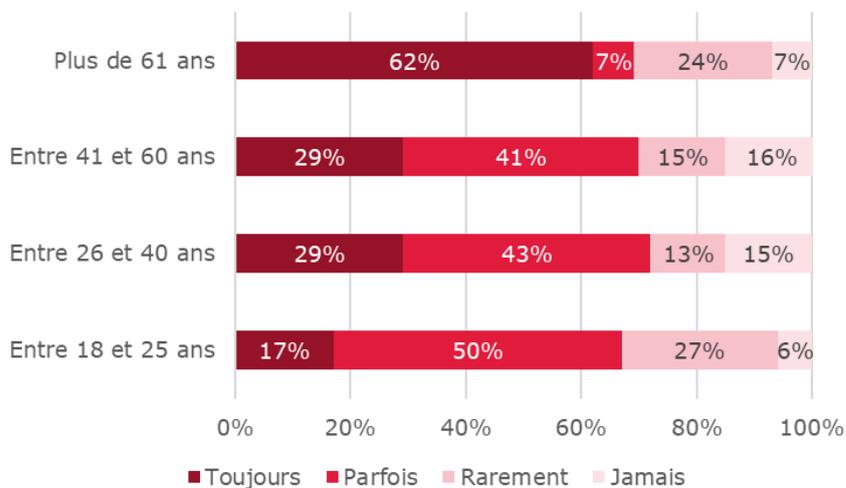
Le **premier niveau de sociabilité induit par la récupération du panier se traduit dans des discussions rapides**, principalement avec les salariés (qui ne sont pas en insertion) du Jardin et éventuellement avec quelques « visages connus ».

« C'est le fait de venir aussi, de sortir de chez soi, rester tout seul à la maison, c'est pas agréable (...) Je discute avec ceux que je connais, je discute avec ceux que j'ai fait l'atelier de cuisine » (Daniel, bénéficiaire, orienté par un CCAS, Jardin B).

Le fait de percevoir le temps de réception du panier comme un moment de sociabilité est plus **marqué chez les personnes de plus de 61 ans** (graphique 25), qui vivent seules pour la plupart²¹. C'est pour ces personnes que l'accès à des moments de sociabilité semble le plus marquant.

²¹ D'après l'enquête quantitative menée en 2018 auprès de 288 bénéficiaires des Paniers solidaires par l'Agence Phare, 70% des bénéficiaires âgés de plus de 61 ans vivent seuls (n=271).

Graphique 25 - Lorsque vous venez récupérer votre panier, prenez-vous le temps de discuter avec des personnes sur place ?

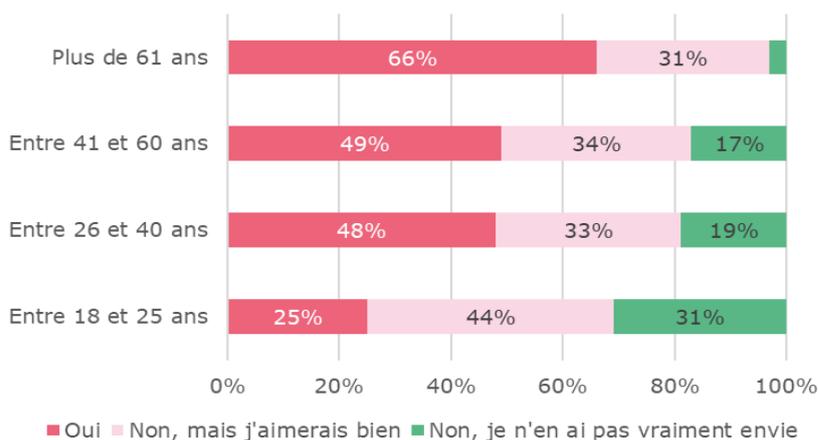


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=273

Lecture : 62% des bénéficiaires de plus de 61 ans déclarent prendre toujours le temps de discuter avec des personnes sur place lorsqu'elles viennent récupérer leur panier.

Par ailleurs, si 46% des bénéficiaires ont eu l'occasion de **créer de nouvelles relations** avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou sur les ateliers, là encore, les personnes âgées de 61 ans et plus sont particulièrement touchées : elles sont 66% à avoir rencontré de nouvelles personnes (graphique 26).

Graphique 26 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou les ateliers ?

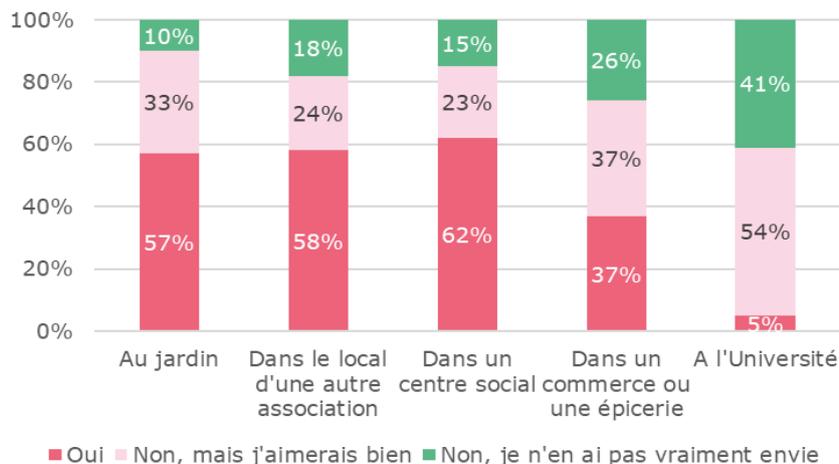


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=268

Lecture : 66% des bénéficiaires de plus de 61 ans déclarent avoir eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou les ateliers.

En outre, **les possibilités de créer des relations avec de nouvelles personnes apparaissent plus lorsque les bénéficiaires vont récupérer le panier au Jardin, dans le local d'une autre association ou dans un centre social** (graphique 27). Cela plaide pour la délivrance des Paniers dans des lieux où les bénéficiaires peuvent rester discuter ou prendre le temps d'échanger.

Graphique 27 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou les ateliers ?

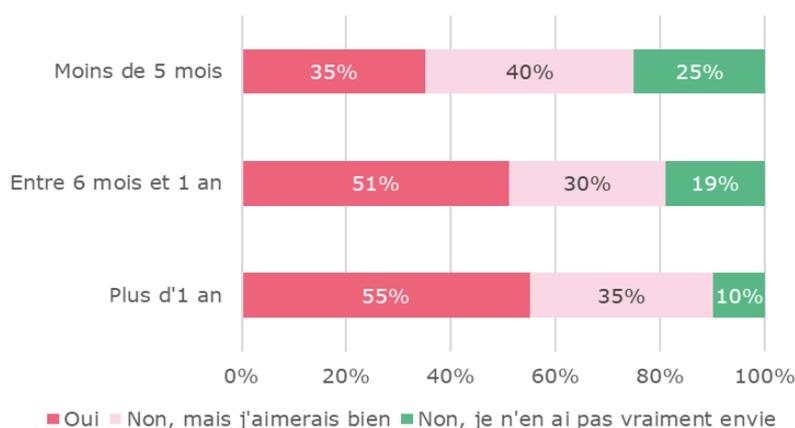


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=252

Lecture : 62% des bénéficiaires qui vont récupérer leur panier dans un centre social déclarent avoir eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou les ateliers.

La **durée d'obtention** joue également sur le fait de percevoir la récupération du panier comme un moment de sociabilité : alors que les bénéficiaires qui ont accès aux paniers depuis moins de 5 mois sont 35% à avoir créé de nouveaux liens, ils représentent 55% de ceux qui sont inscrits au programme depuis plus d'un an, soit 20 points de plus (graphique 28).

Graphique 28 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou les ateliers ?

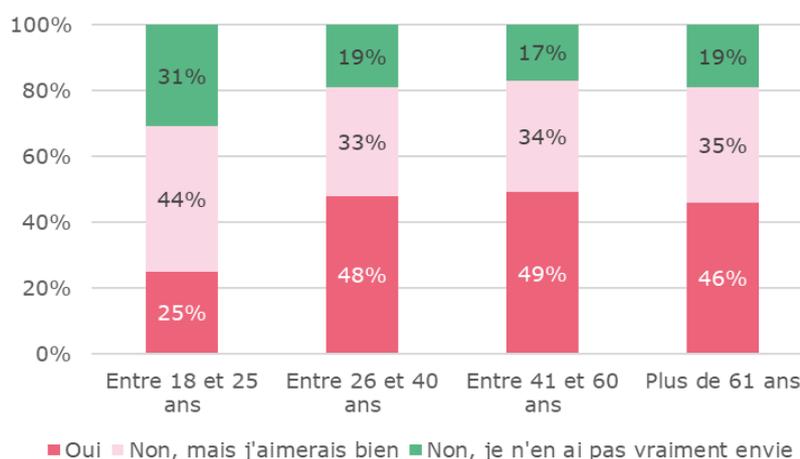


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=254

Lecture : 47% des bénéficiaires qui vont récupérer leur panier depuis plus d'un an déclarent avoir eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou les ateliers.

Certaines personnes aimeraient créer de nouveaux liens par l'intermédiaire du panier. C'est le cas de 44% des répondants entre 18 et 25 ans (graphique 29). Ces derniers sont nombreux à récupérer leur panier à l'Université²² et déclarent pour la plupart ne pas rencontrer de nouvelles personnes à cette occasion. Cela questionne les modalités de transmission du Panier dans le cadre universitaire et la possibilité de créer un lieu d'échange pour les étudiants bénéficiaires du programme.

Graphique 29 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou les ateliers ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=268

Lecture : 44% des bénéficiaires qui ont entre 18 et 25 ans déclarent n'avoir pas eu l'occasion de créer de nouvelles relations avec des personnes rencontrées sur les lieux de dépôt du panier ou les ateliers mais aimeraient le faire.

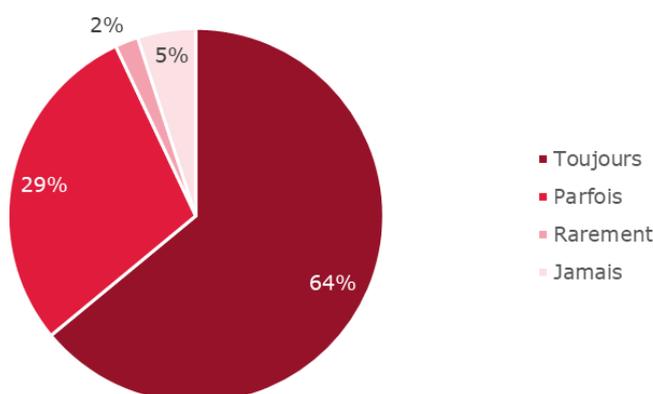
Globalement, le moment de récupération des paniers par les bénéficiaires constitue donc un temps de sociabilité important pour les bénéficiaires, à l'exception des étudiants.

2.3.3.2. Un moment de relâche et de bien-être

Le **deuxième niveau de sociabilité relève d'un moment de relâche de bien-être en rupture avec un quotidien hostile et caractérisé par la solitude.** 64% des bénéficiaires affirment passer « toujours » un bon moment lorsqu'ils récupèrent les paniers (graphique 30) ce qui témoigne du caractère agréable associé à ce moment hebdomadaire. Ce résultat est particulièrement prégnant car il marque une rupture avec les tâches domestiques liées aux courses et souvent perçues comme une corvée mais également avec un moment « désagréable » associé à l'aide alimentaire classique.

²² D'après l'enquête quantitative menée en 2018 auprès de 288 bénéficiaires des Paniers solidaires par l'Agence Phare, 62% des bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans vont chercher leur panier à l'Université (n=259).

Graphique 30 - Lorsque vous venez récupérer votre panier, passez-vous un bon moment ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=268

Lecture : 64% des bénéficiaires déclarent passer toujours un bon moment lorsqu'ils viennent récupérer leur panier.

Le fait que le moment de la récupération du panier soit un moment de relâche est très marqué chez une adhérente du Jardin B depuis plusieurs années. Venir chercher son panier constitue une parenthèse et une source de bien-être dans sa semaine.

« Des fois, quand j'ai le temps, on tchatte, j'embête un peu tout le monde, voilà, ça fait partie du Jardin. Je prends mes légumes mais il faut que j'aille embêter tout le monde(...). C'est bien de parler, moi j'adore, j'adore. (...) Ca fait si longtemps, c'est pour ça que je connais tout le monde. Moi j'arrive : 'Salut, ça va ? Ouais, pas de problème'. Je trouve que l'ambiance c'est important pour les gens qui viennent. Pour moi, c'est important, d'avoir des gens qui vous reçoivent (...) Les gens ont le sourire, ils disent : 'Bonjour, comment ça va ?', on plaisante avec les gens qui sont aux étales. Moi je trouve qu'il y a une bonne ambiance. (...) Il y a un accueil qui est important aussi, quand tu viens ça te relâche, moi j'aime beaucoup le contact. »
(Michèle, bénéficiaire, orientée par un CCAS, Jardin B).

Là encore, le fait d'être une femme et d'avoir 61 ans ou plus joue sur cette perception. Les personnes en recherche d'emploi et parent au foyer sont celles qui passent le moins souvent un bon moment. Un parallèle peut être fait avec le fait de discuter lors de la récupération des paniers : **ce sont les bénéficiaires qui discutent toujours ou parfois quand ils viennent chercher le panier qui ont le sentiment de passer un bon moment.**

Le moment de récupération du panier constitue ainsi un moment de sociabilité qui, pour certains, se traduit dans la sortie d'un quotidien fait de solitude et d'isolement mais qui va même jusqu'à représenter un temps, en soi, de sociabilité et de relâche pour des personnes qui sont bénéficiaires du programme depuis longtemps. En effet, la sensation de bien-être est étroitement liée au lien social créé lors des temps qui accompagnent l'obtention du panier.

2.3.4. Conclusion et recommandations relatives à l'impact 3

Un troisième impact majeur du programme *30 000 Paniers Solidaires* relève donc de **l'intégration sociale de ses bénéficiaires et de la rupture avec des situations d'isolement**. Cet impact est prégnant pour les bénéficiaires les plus isolés, en particulier les personnes les plus âgées (qui pour la plupart sont des femmes qui vivent seules), ainsi que pour les participants aux ateliers cuisine. Il est moins fort pour les étudiants, qui sont moins isolés, ainsi que pour certains bénéficiaires pour qui l'intégration dans un groupe peut être difficile.

Cet impact est particulièrement important à souligner car il est singulier pour un dispositif dont l'objectif le plus visible est celui de l'accès à des légumes « bio ». **L'originalité du programme est justement d'utiliser les paniers comme un vecteur de lien social et pas seulement comme un levier de transformation des pratiques alimentaires**. Ainsi, cet impact est particulièrement important à prendre en compte car il révèle **la philosophie même du programme 30 000 Paniers Solidaires qui ne saurait se limiter à un programme d'aide alimentaire**.

Si le temps de récupération des paniers et les ateliers cuisine semblent constituer des moments de sociabilité, trois pistes d'amélioration ou points de vigilance peuvent être relevées :

- Une attention particulière peut être portée aux personnes isolées qui n'osent pas discuter avec d'autres personnes au moment de récupérer le panier, et sur lesquelles la création de lien social par le programme pourra avoir un effet pour une sortie plus globale et durable de situations d'isolement. En ce sens, les **ateliers** semblent être un **levier primordial pour favoriser la rencontre de nouvelles personnes**. 74% des personnes qui ont participé aux ateliers déclarent en effet avoir créé de nouveaux liens depuis qu'elles récupèrent régulièrement les paniers, contre 28% des bénéficiaires n'ayant jamais participé aux ateliers²³.
- Le présent rapport plaide pour **favoriser la réception du panier dans des lieux adaptés à des espaces d'échanges**, de rencontre, où il est possible de rester discuter de façon informelle. Cette dimension suppose un travail de coopération avec les structures partenaires pour que l'ensemble des lieux de dépôt des Paniers solidaires constituent un cadre propice aux interactions et aux rencontres entre les personnes qui s'y rendent.
- L'évaluation révèle qu'**un certain nombre de bénéficiaires n'ont jamais participé aux ateliers mais aimeraient le faire**. Les étudiants notamment représentent un public intéressé par le format des ateliers et la perspective de créer du lien social *via* le panier. Le fait de les inciter à venir aux ateliers ou de leur transmettre des informations à ce sujet pourra favoriser une mixité entre les participants aux ateliers et participer à inclure les étudiants qui jusqu'alors semblent relativement éloignés des activités liées aux paniers.

2.4. IMPACT 4 : UNE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE LIMITÉE

Un quatrième impact du programme *30 000 Paniers Solidaires* porte sur la sensibilisation environnementale des bénéficiaires. Néanmoins, en comparaison aux trois précédents impacts identifiés,

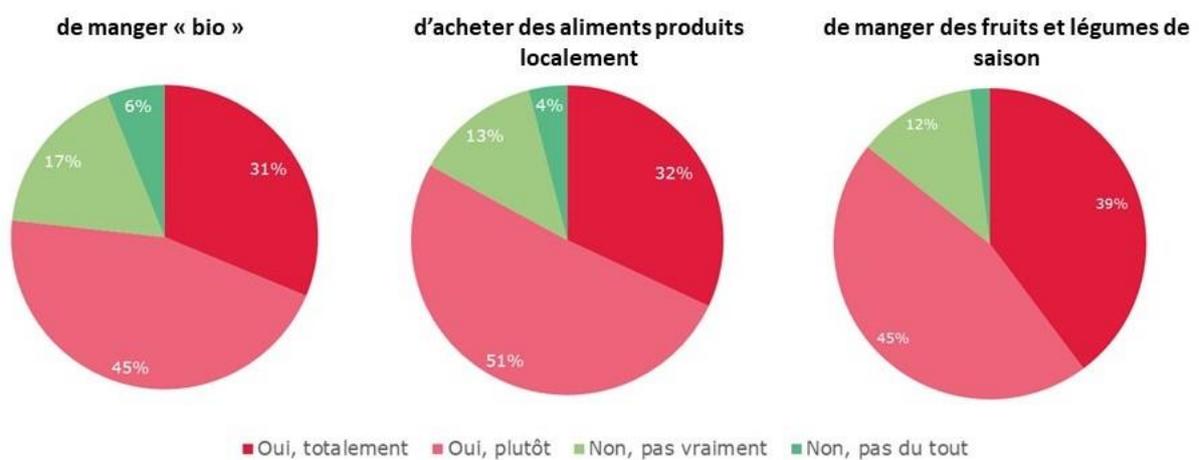
²³ Enquête quantitative menée en 2018 auprès de 288 bénéficiaires des Paniers solidaire, Agence Phare (n=260).

qui sont particulièrement prégnants, il semble que cet impact soit plus nuancé. Globalement, il semble en effet que l'attrait nouveau pour les légumes « bio », de saison, et produits localement relève davantage d'une sensibilisation sanitaire qu'environnementale (3.4.1). Seuls une partie des bénéficiaires – notamment étudiants – déjà sensibilisés aux problématiques environnementales les mettent en avant (3.4.2). Néanmoins, le Paniers suscite un intérêt nouveau pour des lieux « alternatifs » (3.4.3). Ces résultats permettent de formuler des recommandations pour favoriser davantage la sensibilisation environnementale des bénéficiaires (3.4.4).

2.4.1. Une sensibilisation plus sanitaire qu'environnementale

L'accès aux paniers sensibilise les bénéficiaires aux conditions de production des légumes. Depuis qu'ils ont accès aux paniers, 77% des répondants accordent plus d'importance au fait de manger « bio », 83% au fait d'acheter des légumes produits localement et 85% au fait des fruits et des légumes de saison (graphique 31).

Graphique 31 - Depuis que vous récupérez régulièrement votre panier, diriez-vous que vous donnez plus d'importance au fait :



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires

Lecture : 32% des bénéficiaires répondent « oui, totalement » lorsqu'on leur demande si, depuis qu'ils récupèrent régulièrement un panier, ils accordent plus d'importance au fait de manger des aliments produits localement.

Néanmoins, plus qu'une sensibilisation environnementale liée à la consommation de légumes « bio » et issus du circuit court, le processus de **sensibilisation** que l'on observe chez les bénéficiaires est **d'ordre sanitaire**. L'importance de la consommation de produits « bio » pour la santé est alors soulignée sans que l'apport pour l'environnement soit considéré directement.

« Si les enfants mangent trop chimiques, c'est pas bon pour grandir. (...) Je trouve qu'il faut manger bio, c'est mieux pour la santé. » (Kim, bénéficiaire, salariée en insertion dans le Jardin B).

2.4.2. Le cas des bénéficiaires déjà sensibilisés

Il semble que **la dimension environnementale n'émerge que dans le cas de bénéficiaires déjà sensibilisés à ces questions antérieurement**. C'est par exemple le cas d'un salarié en insertion dans le Jardin B : celui-ci est déjà sensibilisé et a un projet professionnel qui s'inscrit dans l'agriculture biologique. C'est ce projet qui l'a incité à choisir de réaliser son insertion dans le Jardin.

« C'est bien de pas sulfater, de mettre des engrais dans la terre, parce que la terre il va falloir la changer alors que là, le cycle il se fait tout seul. » (Kenny, bénéficiaire, salarié en insertion dans le Jardin B).

De même, le discours d'une partenaire au sujet de la satisfaction d'un bénéficiaire souligne sa sensibilité antérieure aux questions environnementales.

« Un qui est vraiment content ; qui lui était déjà sensibilisé au bio, au maraîchage. Je crois même qu'il a fait un chantier d'insertion dans le Jardin. » (Mathilde, partenaire, directrice de CCAS, Jardin A).

Les bénéficiaires qui présentent l'accès **au panier comme un acte de protection de l'environnement sont le plus souvent des étudiants**. Parmi ceux-ci, il s'agit encore une fois de personnes déjà fortement sensibilisées aux questions environnementales.

« En fait, je suis assez sensibilisée à ça parce que j'étais en licence Sciences Ecologie et Société et du coup... En fait, on a commencé avec mes colocs sur le projet Zéro Déchets de l'Agglomération. » (Caroline, Etudiante, Jardin A).

L'idée d'**appui à l'économie locale** semble parfois presque davantage valorisée que la protection de l'environnement en tant que telle.

« C'est un peu les idées qu'on a actuellement : c'est-à-dire de favoriser le local, afin de recréer un dynamisme dans les régions. Et ouais... ça permet aussi de découvrir de nouveaux légumes qu'on ne testerait pas forcément, et de mettre en avant des personnes de ce milieu-là ! » (Nicolas, Etudiante, Jardin A).

« [Cocagne], c'est une asso, oui. C'est local, c'est important. Si ça n'avait pas été local, je ne sais pas si on aurait adhéré. Le fait que ce soit local, ça nous encourage. » (Clara, Etudiante, Jardin A).

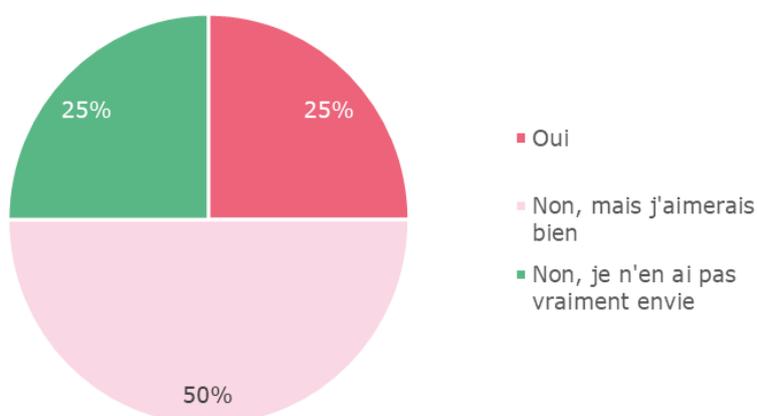
« [J'ai découvert les Paniers] sur Internet, en faisant des recherches. J'avais envie de favoriser le local. » (Alice, Etudiante, Jardin A).

On observe ainsi que **ce sont plutôt les convictions antérieures qui mènent les étudiants vers le programme, plutôt que le programme qui sensibilise à la protection de l'environnement et à la consommation locale**.

2.4.3. Une appétence nouvelle pour des lieux « alternatifs »

Si l'impact du programme sur la sensibilisation environnementale des bénéficiaires semble relativement limitée, l'évaluation d'impact social révèle néanmoins que l'inscription dans le *programme 30 000 Paniers solidaires* peut susciter une appétence pour la **découverte de lieux « alternatifs » partageant les valeurs des Jardins du réseau Cocagne** (cafés associatifs, AMAP, jardins partagés, ateliers participatifs, etc.). En effet, 25% des répondants affirment avoir découvert ce type de lieux depuis leur inscription au programme *30 000 Paniers Solidaires*, tandis que 50% aimeraient en découvrir (graphique 32).

Graphique 32 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de découvrir des lieux qui partagent les valeurs du jardin (café associatif, AMAP, jardins partagés, ateliers participatifs) ?



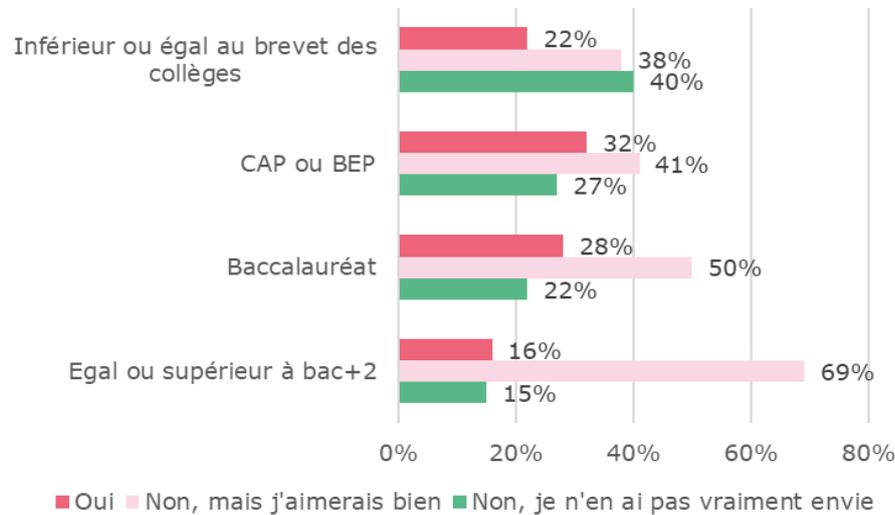
Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=261

Lecture : 25% des bénéficiaires déclarent avoir eu l'occasion de découvrir des lieux qui partagent les valeurs du jardin.

Plus les bénéficiaires sont diplômés, plus ils se déclarent intéressés : les répondants qui ont un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, c'est-à-dire principalement les étudiants, sont 69% dans ce cas, alors qu'ils ne sont que 15% à y être effectivement allés. A l'inverse, 42% des bénéficiaires qui ont un diplôme CAP ou BEP disent qu'ils aimeraient découvrir ces lieux, et ils sont 32% à l'avoir déjà fait (graphique 33). Ce décalage entre l'intention et la pratique est lié à la construction socialement située de la présentation de soi des individus. Toutefois, le fait qu'une part non négligeable des moins diplômés s'y soient rendus montre que **le programme permet à des personnes parfois « exclues » de ces endroits (en raison de barrières culturelles et symboliques)²⁴ d'y accéder.**

²⁴ Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979.

Graphique 33 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de découvrir des lieux qui partagent les valeurs du jardin (café associatif, AMAP, jardins partagés, ateliers participatifs) ?

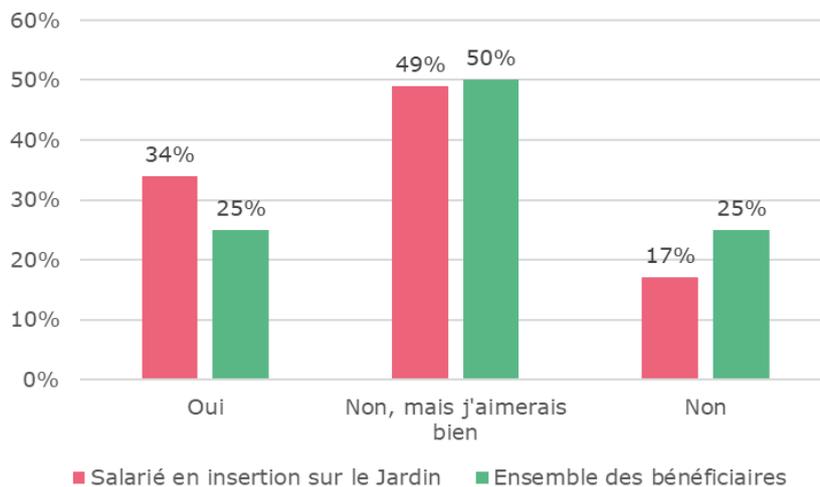


Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=245

Lecture : 22% des bénéficiaires qui ont un diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges déclarent avoir eu l'occasion de découvrir des lieux qui partagent les valeurs du Jardin.

Les salariés en insertion sur le Jardin entrent dans ce cas de figure : ils sont plus nombreux que la moyenne à avoir eu l'occasion de découvrir des lieux qui partagent les valeurs du Jardin (graphique 34).

Graphique 34 - Depuis que vous avez régulièrement un panier, avez-vous eu l'occasion de découvrir des lieux qui partagent les valeurs du jardin (café associatif, AMAP, jardins partagés, ateliers participatifs) ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=252

Lecture : 34% des bénéficiaires qui sont salariés en insertion sur le Jardin déclarent avoir eu l'occasion de découvrir des lieux qui partagent les valeurs du Jardin.

Ainsi, **30 000 Paniers Solidaires** permet à des personnes éloignées des lieux dits « alternatifs » de les découvrir et de se sentir légitime pour les investir.

2.4.4. Conclusion et recommandations relatives à l'impact 4

Finalement, il semble que **le fait de récupérer le panier ne suffise pas à sensibiliser les bénéficiaires à la cause environnementale**. La sensibilisation environnementale semble prégnante uniquement dans le cas de bénéficiaires qui avaient antérieurement déjà été sensibilisés à l'environnement. Pour autant, la découverte de nouveaux lieux qui partagent les valeurs des Jardins par certains bénéficiaires montre que **l'accès aux Paniers solidaires peut avoir un effet levier sur leur sensibilisation environnementale et sur la sensibilisation à des modes de consommation alternatifs**, en particulier auprès de personnes qui fréquentent initialement peu ces lieux.

L'étude d'impact social du programme *30 000 Paniers Solidaires* montre que **la sensibilisation environnementale est un impact certes moins perceptible** que la transformation des pratiques alimentaires, l'accès à la dignité et la rupture avec les situations d'isolement ; **mais peut constituer un objectif à atteindre à l'avenir**. Dans le cas où cet objectif devient clairement fixé, des actions parallèles au fait de récupérer les paniers seraient essentielles pour sensibiliser l'ensemble des bénéficiaires quel que soit le lieu de réception du Panier. Une attention particulière pourra être portée aux bénéficiaires qui sont *a priori* les moins sensibilisés aux problématiques environnementales. L'organisation et le développement de visites régulières des lieux de production des légumes pour les bénéficiaires et leur entourage, ou encore d'ateliers et d'activités traitant spécifiquement de ces questions est un moyen d'amener les personnes à s'intéresser aux liens entre consommation et environnement.

Quatre impacts du programme 30 000 Paniers Solidaires sont ainsi démontrés. Il s'agit de la transformation des pratiques alimentaires des bénéficiaires, de l'accès à la dignité, de l'intégration sociale et, dans une moindre mesure, de la sensibilisation environnementale. La mise en évidence de ces quatre impacts est révélatrice de la philosophie du programme qui, loin de se limiter à la question de la diversification des pratiques alimentaires, utilise les paniers et l'alimentation comme un vecteur d'intégration sociale et d'accès à la dignité. C'est précisément **l'utilisation des Paniers non pas seulement comme un but en soi, mais comme un vecteur, qui fait l'originalité et la spécificité du programme 30 000 Paniers Solidaires** parmi les dispositifs d'aide alimentaire « classiques ».

3.

Réflexion stratégique : les conditions de réussite du déploiement de *30 000 Paniers Solidaires*

L'évaluation réalisée, en plus de prouver et analyser les impacts sociaux du programme, permet de mener des réflexions stratégiques approfondies pour son développement. Dans le cas d'un programme comme *30 000 Paniers Solidaires*, ces réflexions sont particulièrement importantes car **l'adaptabilité du programme facilite son déploiement rapide mais questionne simultanément la permanence de ses impacts dans des contextes très diversifiés.**

Les réflexions stratégiques relatives au déploiement du programme portent sur les enjeux liés à la construction de partenariats (4.1) et à la diversité des publics touchés (4.2).

3.1. CONSTRUIRE DES PARTENARIATS FIDÈLES AU PROGRAMME

L'adaptabilité du programme aux différentes actions des partenaires locaux constitue un levier pour son développement (4.1.1). Néanmoins, certaines conditions émergent pour que les impacts des Paniers solidaires sur les bénéficiaires soient garantis (4.1.2) et que le programme soit une source d'optimisation des actions réalisées par la structure partenaire (4.1.3).

3.1.1. La flexibilité du programme comme garantie de la mise en place de partenariats

Le développement du programme 30 000 Paniers Solidaires est permis par son adaptabilité. Cela facilite sa mise en place dans **la diversité des Jardins du Réseau Cocagne** mais aussi son appropriation par les partenaires locaux du programme.

Les partenaires du programme sont divers, il peut s'agir de Centres communaux d'action sociale (CCAS), d'associations traditionnelles de l'action sociale ou de l'aide alimentaire (Restos du Cœur, Secours Populaire, etc.), d'associations de type Epicerie sociale et solidaire ou encore d'Universités.

Au-delà des différences de statut, on peut distinguer **trois types de partenaires** au regard de leur rapport au programme.

- Les « **partenaires-actifs** » qui développent le programme en mettant en place des activités (ateliers cuisine, sorties, recettes) et des accompagnements individuels autour de la distribution des paniers. Ces partenaires repèrent des bénéficiaires, prescrivent et distribuent les Paniers, et organisent des activités annexes, parfois en lieu avec le Jardin.
- Les « **partenaires-dépôt** » ne mettent pas en place d'activités spécifiques en lien avec la distribution des paniers. Leur partenariat avec le programme se limite à repérer des bénéficiaires, prescrire le Panier et à être un lieu de dépôt et de distribution. Le plus souvent, il s'agit de structures qui n'ont pas comme objectif principal des actions dans les domaines de l'alimentation et de l'environnement.
- Les « **partenaires-prescripteurs** » repèrent des bénéficiaires potentiels et les dirigent vers le Jardin ou vers un « partenaire-dépôt ». Il s'agit le plus souvent d'acteurs du secteur social qui ne sont pas spécialisés dans l'aide alimentaire.

La possibilité de développer le programme, pour des types diversifiés de partenaires, est liée à son adaptabilité. Il peut en effet s'adapter à des niveaux d'investissement très différents et aux moyens variés des partenaires.

Dans le **cas des « partenaires-actifs », on observe un degré supplémentaire d'adaptabilité du programme.** Elle permet l'intégration du programme *30 000 Paniers Solidaires* au sein de leurs projets et de leurs actions. En effet, les logiques d'adhésion et de fonctionnement des partenaires n'entrent pas toujours en cohérence avec le programme. La possibilité d'influer sur ses modalités de fonctionnement garantit alors l'accès de leur public au programme, sans venir transformer – voire dénaturer – la logique de fonctionnement de la structure partenaire. Le directeur du Jardin A explique ainsi qu'il insiste sur l'importance de l'engagement sur le temps long auprès de ses partenaires tout en laissant la possibilité d'une désinscription en cas de désengagement précoce.

« A [nom d'une association à vocation de lutte contre la précarité], ils avaient du mal à rentrer dans notre pédagogie. Pour nous c'est important qu'il y ait un engagement, pour

agencephare

que la personne s'inscrive dans un changement qui est long. 6 mois, contre 3 mois au début. On ne change pas ses pratiques alimentaires en 2 mois. (...) Là c'est 6 mois, mais si on voit que les adhérents ne viennent pas pendant 2-3 fois, on peut appeler pour dire 'on arrête' ». (Tom, Directeur et responsable du programme, Jardin A).

Le cas d'une épicerie sociale, « partenaire-actif », est encore plus révélateur de la flexibilité du programme. En effet, l'inscription à l'épicerie sociale ne correspond pas aux logiques d'adhésion à *30 000 Paniers Solidaires*. Aussi, la structure partenaire a fait le choix de développer le programme sans exiger un engagement sur le temps long. Sans cette possibilité, l'épicerie ne pourrait développer le programme *30 000 Paniers Solidaires* et toucherait un nombre très restreint d'adhérents.

« On a 8 paniers par semaine, le fait de pas prendre un engagement sur 2 mois, 6 mois, ça permet de faire tourner les paniers et d'avoir plus de familles qui en bénéficient. Par ailleurs, pour nous, le fait qu'il y ait une régularité sur la prise des paniers posait un vrai problème parce que sur l'épicerie on a un turn-over, c'est-à-dire que les personnes qui sont orientées sur l'épicerie le sont sur un projet déterminé, sur une période déterminée. Donc, moi, si j'ai une personne qui est orientée sur une période de 3 mois, et bah au-delà de 3 mois, elle ne vient plus à l'épicerie, ou si j'ai une personne qui est orientée pour 6 mois mais qu'au bout de 3 semaines, elle retrouve du boulot, du coup elle n'est plus bénéficiaire de l'épicerie, si elle a pris un engagement de 3 mois sur la prise d'un panier, ça n'ira pas. (...) On propose 8 paniers de légumes par semaine et qui veut prend le panier. » (Claire, partenaire, responsable du partenariat avec le programme, Epicerie sociale, Jardin B).

Dans le cas des « partenaires-actifs » qui adaptent, pour une part, le programme à leur structure, **l'enjeu n'est pas d'ajouter une modalité ou une action autonome et indépendante mais au contraire de susciter une synergie entre le programme *30 000 Paniers Solidaires* et l'offre et/ou les activités habituelles de la structure partenaire.** La **flexibilité du programme constitue donc un atout pour son développement** à grande échelle et pour qu'il touche des personnes en nombre important et aux caractéristiques diversifiées.

3.1.2. Les conditions partenariales pour la permanence des impacts du programme : la similarité des objectifs

L'adaptabilité du programme constitue un levier de son développement dans différents Jardins et auprès de types diversifiés de partenaires. Cependant, elle pose la **question de la permanence des impacts sociaux lorsque le programme est adapté et transformé** par les acteurs qui le mettent en œuvre. L'évaluation montre les **conditions qui garantissent les impacts du programme et qui constituent autant de garde-fous en vue d'un développement futur.**

3.1.2.1. Garantir la transformation des pratiques alimentaires (impact 1)

Les freins économiques à la diversification alimentaire sont levés quasiment mécaniquement avec l'accès au panier. En revanche, **la levée des freins culturels à la diversification alimentaire, l'accès à la dignité et à l'intégration sociale sont des impacts sociaux liés à l'expérience de la distribution des paniers et aux activités parallèles qui l'entourent.** Ce sont ces dimensions auxquelles il est nécessaire d'être particulièrement attentif en contexte de déploiement. L'attention portée sur ces dimensions doit être particulièrement saillante **auprès des « partenaires-actifs » et des « partenaires-dépôt » qui jouent un rôle dans l'expérience vécue des Paniers (distribution et activités parallèles) et qui influent ainsi sur son impact.**

Concernant d'abord la **levée des freins culturels à la diversification alimentaire**, il semble que les partenaires, selon les objectifs poursuivis par leur structure, soient plus ou moins à même d'agir dans ce domaine. En effet, lorsque la structure partenaire poursuit des objectifs de diversification alimentaire et de sensibilisation aux légumes et/ou au « bio », l'accompagnement individuel et collectif favorisant la levée des freins culturels est relativement aisé.

« Les paniers, ils sont en tête de gondole, on met une petite affichette. Les Jardins nous mettent un papier avec la composition du panier et une recette au verso (...) On passe par l'écrit par cette affiche, mais on a beaucoup de personnes sur l'épicerie qui ne parlent pas le français, donc on présente le panier systématiquement. (...) On donne une petite idée de recette, et puis on fait souvent le lien avec nos ateliers cuisine (...) Après l'enjeu, ça va être aussi pour nous, de porter ce message de l'importance de la saisonnalité à différents niveaux, parce qu'on est sur des produits de qualité, l'importance de ces produits au niveau alimentation et santé et au niveau respect de l'environnement. » (Claire, partenaire, responsable du partenariat avec le programme, Epicerie sociale, Jardin B).

En contraste, pour des partenaires – plus souvent des « partenaires-dépôt » - dont les objectifs de la structure ne portent pas spécifiquement sur l'alimentation ou le « bio », l'accompagnement des bénéficiaires du programme dans la diversification alimentaire semble plus difficile. En effet, **certains partenaires se trouvent relativement démunis pour accompagner les bénéficiaires du programme dans la levée des freins culturels à l'accès aux légumes « bio » et à la diversification alimentaire.**

« Si je prenais plus de temps, si on parlait plus d'idées de recettes...oui. C'est sûr que oui, ça lèverait certains freins. Après, au quotidien, on n'est pas chez les familles quoi. On ne sait pas comment ça se passe. » (Mathilde, partenaire, directrice de CCAS, Jardin A).

Cet enjeu est essentiel et interroge la capacité du programme à fournir des outils pour que les partenaires puissent assurer une forme d'accompagnement *a minima* autour de la distribution des paniers. La levée des freins culturels à la diversification alimentaire est un point essentiel pour que la transformation à l'œuvre s'inscrive dans une perspective de long terme.

3.1.2.2. Garantir l'accès à la dignité (impact 2)

Concernant ensuite **l'accès à la dignité des bénéficiaires du panier**, la rupture avec des situations « classiques » d'aide alimentaire est primordiale. Aussi, lorsque les partenaires sont des acteurs traditionnels de l'aide alimentaire, une attention particulière des Jardins devrait être accordée pour que la distribution du Panier adhère aux spécificités du programme et aux exigences de dignité qu'il recouvre. De même, lorsque des partenaires à vocation sociale sont des lieux de dépôt, il peut être important de rappeler les particularités du Panier par rapport à d'autres aides auxquelles peuvent avoir accès les bénéficiaires du programme. A titre d'exemple, cet aspect est particulièrement marquant dans le cadre d'un CCAS qui reconnaît avoir des difficultés à dépasser le stigmate constitutif de la venue dans la structure.

*« C'est compliqué de venir au CCAS, c'est marqué socialement. Et même si on a communiqué sur les Paniers en les renommant autrement, en se disant qu'on pourrait aussi cibler d'autres personnes, qui ne bénéficient pas forcément de l'aide alimentaire, et qui pour autant n'ont pas des revenus leur permettant d'accéder à des produits de cette qualité... On se rend quand même compte que les gens qui viennent au CCAS sont soit orientés par des travailleurs sociaux de secteur, soit qui connaissent déjà le service.»
(Catherine, partenaire, directrice de CCAS, Jardin A).*

3.1.2.3. Garantir la création de lien social (impact 3)

Concernant la rupture avec des **situations de solitude et l'intégration sociale des bénéficiaires des Paniers**, il est important de porter un regard, on l'a vu, sur la possibilité d'accéder à des lieux de sociabilité au moment de la distribution des Paniers et lors d'activités (ateliers cuisine) parallèles au Panier. Cette **attention porte particulièrement sur les « partenaires-dépôt » qui n'ont pas forcément vocation à organiser des activités de type atelier cuisine** et qui n'encadrent pas nécessairement la distribution d'exigence d'échanges. En revanche, cette condition ne concerne pas les « partenaires-prescripteurs » qui ne jouent pas de rôle dans la distribution des paniers.

3.1.2.4. Développer la sensibilité environnementale

Enfin, le développement de la sensibilisation environnementale des bénéficiaires du programme constitue un enjeu important. Pour ce faire, il semble que la visite de lieux « alternatifs » proposant des solutions de consommation et de production durable soit un levier de sensibilisation des bénéficiaires. La mise en place d'actions permettant la découverte de ce type de lieux pourrait être développée.

Dans un contexte de flexibilité du programme, il semble que la vigilance à apporter pour garantir l'impact du programme sur ses bénéficiaires se concentre sur les « partenaires-dépôt » et les « partenaires-prescripteurs ». (cf. tableau 2). Si les partenariats sont trop éloignés, un risque de méconnaissance de la façon dont les paniers sont pensés et des objectifs qu'ils visent peut influencer négativement sur les impacts sociaux du programme.

agencephare

3.1.3. Les conditions partenariales pour que le programme stimule l'impact de la structure porteuse

Enfin, un des résultats de la présente évaluation est de montrer que **le programme 30 000 Paniers Solidaires peut constituer une source de stimulation pour les structures**, en particulier lorsqu'il s'agit de « partenaires-actifs » et, dans une moindre mesure quand il s'agit de « partenaires-dépôt ». En effet, le programme 30 000 Paniers Solidaires peut agir suivant deux logiques : une **logique de renforcement de l'activité** ou une **logique de diversification de l'activité**.

Le programme 30 000 Paniers Solidaires **renforce l'activité des structures partenaires qui agissent dans le domaine de la diversification alimentaire et de la sensibilisation environnementale** en proposant un outil, parmi d'autres, pour diffuser leur message.

« On a différentes portes d'entrée pour aborder les habitudes alimentaires et cet aspect, alimentation santé, comment consommer autrement. Pour nous, les paniers, c'est un des moyens pour diffuser ce message. Après sur des ateliers de cuisine ça m'est arrivé d'appeler le Jardin en disant : 'Voilà, j'aimerais que ce soit les jardins qui s'en occupent.' On l'avait fait une ou deux fois. Il y a ce lien avec le Jardin qui se fait régulièrement, nous les paniers c'est clairement un outil pour aborder la saisonnalité » (Claire, partenaire, responsable du partenariat avec le programme, Epicerie sociale, Jardin B).

L'impulsion induite par le programme 30 000 Paniers Solidaires se matérialise ainsi dans la mise en place d'activités communes aux deux structures. Elles renforcent alors le partenariat et optimisent l'impact du programme sur les bénéficiaires non adhérents au Jardin qui peuvent appréhender, en profondeur, ce que recouvre la production dans les Jardins du Réseau Cocagne.

« Le lien est très très fort, le partenariat avec le Jardin existe depuis de nombreuses années, notamment par le biais de ces ateliers cuisine (...) On fait une visite des Jardins avec les habitants qui sont motivés. La dernière visite, c'était en juillet. On était plus d'une vingtaine et du coup on a fait un atelier cuisine avec les légumes du jardin sur place : une visite des jardins, une visite de la fabrique et puis repas sur place avec les salariés pour que les habitants puissent comprendre que c'est un jardin en insertion. » (Claire, partenaire, responsable du partenariat avec le programme, Epicerie sociale, Jardin B).

Notons que cet **effet de renforcement de l'activité peut aussi avoir lieu au sein d'un Jardin du Réseau Cocagne** qui développe le programme. Le cas du Jardin A est ainsi symptomatique : au moment de la mise en place du programme, l'association qui porte le Jardin sortait d'une crise interne et financière importante. Le programme a permis d'impulser une nouvelle dynamique et de réaffirmer l'importance accordée aux questions alimentaires et environnementales.

« Je suis arrivé il y a quelques années ici, c'était une année de crise de l'asso (...). On a relancé la dynamique à tous les niveaux, dans un projet associatif avec des directions plus marquées ; et notamment sur une volonté d'agir sur les questions alimentaires, agricoles et de mobilité.. (...) Donc rendre accessible nos produits à des personnes qui ont moins de ressources, ça nous semblait une évidence.(...) on a développé cette offre vis-à-vis d'un

public avec moins de ressources. On s'est dit qu'il y avait ce dispositif au sein du réseau, il faut qu'on le mette en place ici. Ça correspondait complètement avec ce qu'on voulait faire. » (Tom, Directeur et responsable du programme, Jardin A).

Pour **les structures dont le projet ne vise pas la sensibilisation aux légumes « bio » et à l'environnement, le programme 30 000 Paniers Solidaires suscite une diversification de leur activité.** En effet, la distribution des paniers par un « partenaire-dépôt » peut encourager la mise en place d'ateliers cuisine ou d'autres activités autour de l'alimentation bio et /ou de l'environnement. Néanmoins, il semble que la mise en place de ce type d'activités reste relativement fragile et dépendant d'un contexte favorable.

Tableau 2 - Les types de partenaires du programme 30 000 Paniers Solidaires

	PARTENAIRE-ACTIF	PARTENAIRE-DEPOT	PARTENAIRE-PRESCRIPTEUR
Niveau d'investissement dans le programme	+++	++	+
Type d'investissement dans le programme	<ul style="list-style-type: none"> *Repérage des bénéficiaires ; *Prescription des paniers ; *Activités appuyées sur les paniers (ateliers cuisines) ; *Accompagnement individuel. 	<ul style="list-style-type: none"> *Repérage des bénéficiaires ; *Prescription des paniers ; *Activités appuyées sur les paniers (parfois). 	<ul style="list-style-type: none"> *Repérage des bénéficiaires ; *Prescription des paniers.
Exemple de structures partenaires	<ul style="list-style-type: none"> *Associations de type épiceries sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> *CCAS ; *Acteurs traditionnels de l'aide alimentaire ; *Université. 	<ul style="list-style-type: none"> *CCAS.
Domaines d'action des structures partenaires	<ul style="list-style-type: none"> *Social ; *Promotion de l'agriculture biologique et locale ; 	<ul style="list-style-type: none"> *Social ; *Educatif *Aide alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> *Social.

	*Défense de l'environnement.		
Conditions de la permanence de l'impact social du programme		*Vigilance sur les logiques de distribution des paniers ; *Garantir la possibilité d'accès à des lieux de sociabilité autour du panier (au moment de la distribution ou lors d'ateliers cuisine)	*Vigilance sur les logiques de distribution des paniers ; *Garantir la possibilité d'accès à des lieux de sociabilité autour du panier (au moment de la distribution ou lors d'ateliers cuisine)
Conditions pour que le programme stimule la structure partenaire	*Renforcement lié à la mise en place d'activité communes entre la structure partenaire et le Jardin.	*Diversification liée à la mise en place d'activité autour de la distribution des paniers.	

Ainsi, il semble que le **programme 30 000 Paniers Solidaires puisse susciter une dynamique au sein de certaines structures partenaires**. Celui-ci est d'autant plus fort dans le cas de structures qui poursuivent des objectifs similaires aux Jardins et qui mettent en place des activités communes, autour du programme. L'émergence d'une dynamique nouvelle peut aussi se traduire par la mise en place d'activités annexes au programme favorisant ainsi une diversification des activités du partenaire.

Finalement, la **malléabilité du programme 30 000 Paniers Solidaires facilite son développement dans de nombreux Jardins mais aussi son appropriation par une diversité de partenaires locaux**. Néanmoins, cette malléabilité du programme invite aussi à la vigilance dès lors qu'elle interroge l'identité, la philosophie et les objectifs poursuivis par le programme. Pour préserver les impacts sociaux diversifiés du programme – et donc sa richesse – il s'agit donc de s'assurer des conditions garantissant la permanence des principes de celui-ci et notamment l'appréhension du Panier, non pas seulement comme un but en soi mais aussi comme un vecteur d'autres impacts sociaux, en premiers lieux l'intégration sociale et l'accès à la dignité.

3.2. LA DIVERSIFICATION DES PUBLICS

En contexte de développement, il est important d'interroger les caractéristiques des publics touchés et des publics visés ainsi que les logiques à l'œuvre dans le choix des bénéficiaires, afin d'adapter les modalités de

sélection aux objectifs du programme (4.2.1). Le repérage des personnes en marge du programme nourrit par ailleurs une stratégie potentielle de diversification des publics visés (4.2.2).

3.2.1. Les caractéristiques des publics touchés

L'accès au programme par les bénéficiaires est déterminé par la mise en place de critères de sélection et par des logiques de recrutement spécifiques (4.2.1.1). Une meilleure connaissance des caractéristiques des personnes touchées permet d'ajuster ces modalités en questionnant et en stabilisant les publics-cibles (4.2.1.2).

3.2.1.1. Les mécanismes de « sélection » des bénéficiaires

Le développement du programme *30 000 Paniers Solidaires* invite à questionner les caractéristiques des publics touchés et leur diversité. La définition de publics est primordiale pour penser l'impact social d'un dispositif. En effet, **l'ampleur de l'impact social du programme varie selon les caractéristiques et dispositions sociales des destinataires**. Loin d'être uniformes, les destinataires se distinguent pour leurs caractéristiques sociodémographiques mais aussi par leurs pratiques alimentaire et leur sensibilisation environnementale antérieures à leur inscription au programme.

Jusqu'à présent, **il semble que les caractéristiques des bénéficiaires du programme aient été relativement méconnues**. Certains Jardins ont participé à la définition des critères utilisés par les prescripteurs (cas du Jardin A) tout en les laissant décider *in fine* des bénéficiaires orientés.

« On s'est mis d'accord sur des critères d'accès au dispositif, en restant assez souple, et en donnant la main aux CCAS : c'est un reste à vivre de moins de 200€ - mais si le reste à vivre c'est 220€, après c'est le CCAS qui juge. Ça c'est le critère, le seul. Donc on a donné la main aux CCAS. » (Tom, Directeur et responsable du programme, Jardin A).

Dans d'autre cas, les Jardins tendent à déléguer les critères de prescription des destinataires à leurs partenaires (cas du Jardin B).

« Ils sont prescripteurs, même pour l'épicerie ou le secours populaire, on choisit jamais les personnes qui ont droit au panier. Ils choisissent eux, selon leurs critères, ils repèrent des familles, et ensuite la dame du CCAS m'appelle et me dit : 'J'ai repéré une personne, elle va venir'. » (Julia, assistante de direction, responsable du programme, Jardin B).

Si les critères officiels relèvent le plus souvent du domaine financier (reste à vivre, niveau d'imposition, etc.) – à l'exception des publics étudiants –, ils ne suffisent pas à « sélectionner » les bénéficiaires du programme. En effet, deux logiques parallèles de « recrutement » des bénéficiaires semblent émerger.

La première logique de recrutement relève d'une **demande de la part de bénéficiaires potentiels**. S'ils répondent aux critères sociaux et économiques définis, il s'agit le plus souvent de personnes déjà sensibilisées au « bio » et à la consommation de légumes. Pour qu'il y ait une demande de la part d'une grande diversité d'individus, cela suppose de communiquer auprès de l'ensemble des bénéficiaires potentiels. Dans certains cas,

des actions de communication sont menées, mais elles restent dépendantes d'acteurs (notamment des municipalités) qui relaient l'information.

« A [nom de la ville 1], ils ont joué le jeu, parce que dans tous les bulletins municipaux, ils ont mis notre flyer. Donc ça a bien pris, et après il y a eu un pic. Et à [nom de la ville 2], bah je ne sais pas s'ils l'ont diffusé ou pas. Je pense que ça, ça peut bien jouer, le fait de diffuser ou non dans les bulletins. » (Tom, Directeur et responsable du programme, Jardin A).

La deuxième logique de recrutement relève du **repérage par les prescripteurs** d'individus potentiellement intéressés. Il s'agit là d'un repérage subjectif qui dépend souvent des représentations qu'ont les prescripteurs de leurs bénéficiaires, mais aussi du programme. En l'occurrence, si le programme est perçu comme un vecteur de transformation des pratiques alimentaires et des modes de consommations pour des personnes peu sensibilisées aux légumes et au « bio », alors cela peut conduire des prescripteurs à viser des publics qu'ils perçoivent comme éloignés. En revanche, si le programme n'est pas perçu sous ce prisme, cela peut conduire des prescripteurs à repérer des personnes déjà sensibilisés à la consommation de légumes et de produits « bio ». Cela peut alors tendre, à amoindrir l'impact du programme sur la transformation des pratiques alimentaires de ses bénéficiaires. Cette logique de repérage est visible dans certains cas.

« Quand on propose les Paniers Solidaires, on explique la démarche, que c'est essentiellement des légumes. On leur demande d'abord s'ils cuisinent – des fois on a des refus de personnes qui disent 'non, moi je ne cuisine pas du tout' ». (Mathilde, partenaire, directrice de CCAS, Jardin A).

L'accès au programme dépend donc de critères de sélection définis en amont par les équipes des Jardins et par les partenaires, ainsi que des logiques de recrutement à l'œuvre dans le choix des bénéficiaires.

3.2.1.2. La stabilisation des publics-cibles

Le volet quantitatif de l'évaluation montre qu'il existe une **diversité de modalités de prise de connaissance du programme**, et que chacune de ces situations concernent spécifiquement certains types de bénéficiaires (infographie n°1). Couplée à l'analyse des logiques de recrutement, la connaissance des moyens par lesquels les publics ont entendu parler des Paniers solidaires est un indicateur-clé pour mieux viser ceux qu'il serait intéressant de plus ou de mieux toucher. L'évaluation peut permettre de **stabiliser la définition des publics-cible au sein du réseau des Jardins participant au programme mais aussi auprès des partenaires**.

Ainsi, 28% des bénéficiaires ont entendu parler des paniers au Jardin ; c'est notamment le cas de 77% des salariés en insertion²⁵. 31% ont pris connaissance du programme la première fois par la personne qui les a inscrite ou orientée ; cette modalité concerne 50% des personnes en recherche d'emploi ou parent au foyer²⁶ et 35% de celles qui bénéficient ou ont bénéficié de dispositifs d'aide alimentaire²⁷. Enfin, 21% des bénéficiaires ont

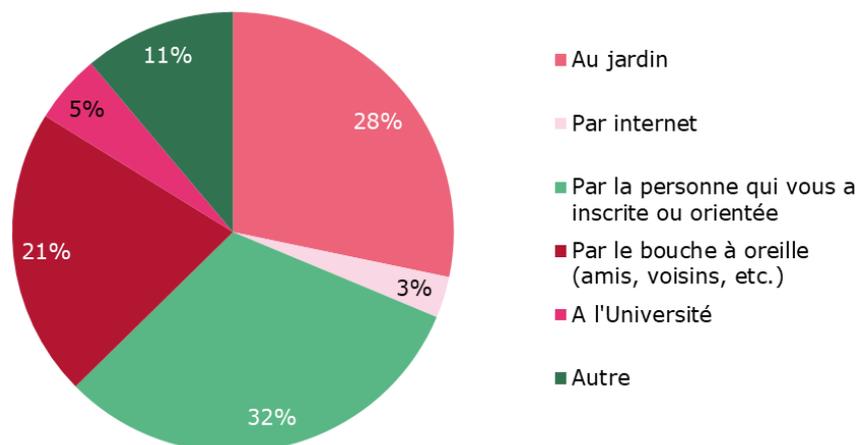
²⁵ Enquête quantitative menée en 2018 auprès de 288 bénéficiaires des Paniers solidaire, Agence Phare (n=277).

²⁶ Enquête quantitative menée en 2018, Agence Phare (n=268).

²⁷ Enquête quantitative menée en 2018, Agence Phare (n=273).

entendu parler des Paniers solidaires par bouche-à-oreille ; 35% des étudiants et alternants et 43% des retraités sont dans ce cas²⁸. Par ailleurs, une part très faible des bénéficiaires (3%) ont entendu parler du programme par internet (graphique 35).

Graphique 35 - Comment avez-vous entendu parler, la première fois, des paniers ?



Source : données issues des questionnaires-bénéficiaires, n=263

Lecture : 3% des bénéficiaires ont entendu parler des paniers la première fois par internet.

Cela permet de tirer deux enseignements. D'une part, les demandes de bénéficiaires potentiels intéressés semblent émaner des personnes qui, du fait de leur **inscription dans des réseaux spécifiques de sociabilité**, sont déjà relativement sensibilisées à la consommation de légumes – on peut supposer que c'est surtout le cas de ceux qui ont entendu parler des paniers par bouche-à-oreille. D'autre part, dans le cadre de l'enquête, les **personnes qui ont été orientées ou inscrites** au programme par des prescripteurs sont à l'inverse *a priori* les individus les plus précaires et de fait **les plus éloignés** du « bio » et de la consommation de légumes, ce qui correspond à une perception du programme par les prescripteurs comme d'un vecteur de transformation profonde des pratiques alimentaires.

Le lien entre les équipes du Jardin et les « prescripteurs » **est donc essentiel pour continuer à accueillir au sein du programme une diversité de bénéficiaires, y compris ceux qui sont les plus éloignés de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique. Ces derniers sont aussi ceux sur lequel le programme 30 000 Paniers Solidaires a le plus d'effets, en particulier en termes de transformation des pratiques alimentaires et d'accès à la dignité.** La connaissance des modalités de sélection ainsi que des caractéristiques des bénéficiaires du programme assure une plus grande réflexivité sur les publics touchés et sur les actions à mettre en œuvre pour maintenir et renforcer leur diversité.

²⁸ Enquête quantitative menée en 2018, Agence Phare (n=268).

3.2.2. Garantir l'impact social en diversifiant les publics

Le volet quantitatif de l'évaluation d'impact social a permis d'analyser finement les caractéristiques des publics touchés par le programme, mais également d'analyser en creux les caractéristiques de **ceux qui restent en marge du programme** et qu'il pourrait être intéressant d'approcher. En ce sens, le développement du programme, parce qu'il engendre une augmentation et une diversification des publics touchés, invite à questionner non seulement la permanence et les variations des impacts identifiés sur l'ensemble des bénéficiaires, mais aussi la **stratégie de diversification des publics** qui peut être mise en œuvre.

La diversification des publics consiste à **identifier des personnes qui sont éloignées** de la consommation de légumes issus de l'agriculture biologique de manière générale et du programme en particulier, **dans le but d'en garantir l'accès et de renforcer leur présence**. La diversité des bénéficiaires du programme pourrait être encouragée selon des critères :

- d'**âge** : parmi les répondants au questionnaire, 73% des bénéficiaires de moins de 25 ans sont des étudiants (infographie n°2). Pourtant, les jeunes de 18 à 25 ans, y compris ceux qui ne sont pas étudiants, sont fortement touchés par des situations de précarité²⁹. Un enjeu est donc de **toucher des jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont pas étudiants**.
- de **sexe** : l'échantillon est composé à 70% de femmes et de 30% d'hommes (infographie n°1). Si ce déséquilibre correspond à une féminisation croissante de la précarité³⁰, il peut également provenir d'un décalage dans l'orientation, par les prescripteurs, des bénéficiaires vers le programme. Dans les cas où les prescripteurs inscrivent au programme les personnes déjà sensibilisées au « bio » et à la transformation de légumes frais, les hommes, du fait de leur socialisation genrée, sont potentiellement moins associés aux légumes et aux pratiques de cuisine. Or, on a vu que les effets de l'accès aux paniers jouaient particulièrement sur les personnes à l'origine les plus éloignées de ces dimensions.
- de **statut professionnel** : 68% des salariés de l'échantillon sont des salariés en insertion sur le Jardin³¹. Les « travailleurs pauvres », qui exercent une activité salariée en dehors des Jardins, sont donc assez peu représentés. Ils accèdent moins aux dispositifs d'aide alimentaire en raison de leur association à des situations d'exclusion sociale, auxquelles ils ne s'identifient pas. Ces individus et ménages peuvent toutefois être en situation d'insécurité alimentaire et constituer une cible du programme, perçu d'après l'étude d'impact social comme moins stigmatisant que d'autres dispositifs.

Le développement du programme peut ainsi représenter une opportunité pour augmenter son impact social en touchant des publics plus diversifiés et en renforçant les liens avec les partenaires.

²⁹ « Taux de chômage des jeunes », OCDE données, <https://data.oecd.org/fr/unemp/taux-de-chomage-des-jeunes.htm> [consulté le 26/04/2018]

³⁰ Eveline Duhamel et Henri Joyeux, « Femmes et précarité », *Conseil Economique Social et Environnemental*, 2013.

³¹ Enquête quantitative menée en 2018, Agence Phare (n=263).

4.

Conclusion

L'évaluation du programme *30 000 Paniers Solidaires* met en évidence quatre impacts sociaux différents.

Le premier impact relève de la transformation des pratiques alimentaires. En effet, le programme favorise l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour des publics qui en sont éloignés pour des raisons financières et culturelles. Cette transformation semble dépasser la seule consommation du panier et marquer durablement les pratiques de consommation et d'approvisionnement alimentaire des bénéficiaires directs et de leurs proches. Elle concerne particulièrement les publics qui ont avant l'entrée dans le programme un accès moindre aux produits issus de l'agriculture biologique.

Le deuxième impact relève de l'accès à la dignité permis par la participation à ce programme. En effet, la non-gratuité et les logiques de distribution du Paniers rompent avec des relations d'aide qui tendent à renforcer la frontière entre « aidés » et « aidants » et freinent alors l'émancipation des individus. Cet impact est particulièrement fort chez les bénéficiaires qui font – ou ont fait – l'expérience d'autres dispositifs d'aide alimentaire.

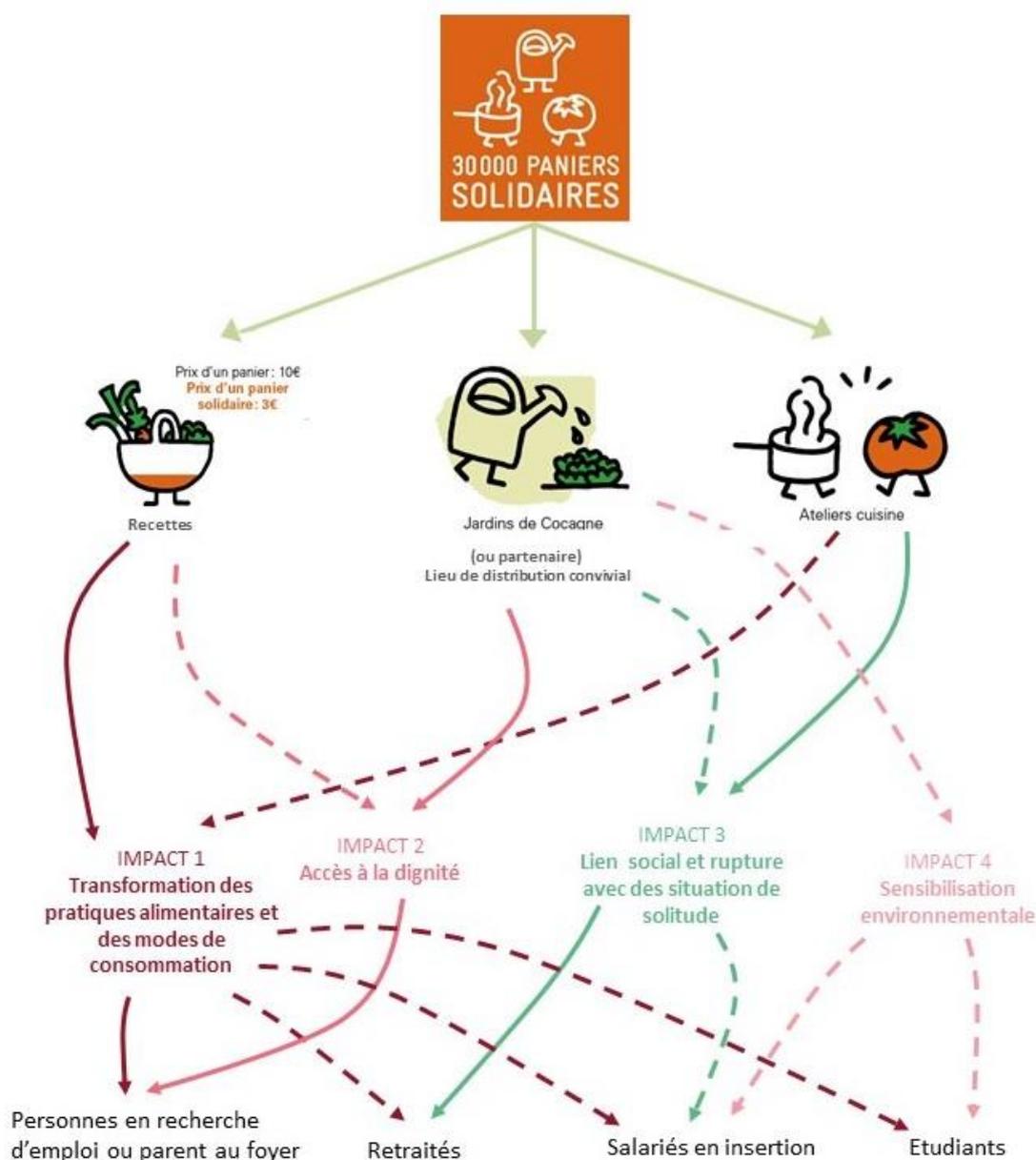
Le troisième impact majeur du programme *30 000 Paniers Solidaires* relève de l'intégration sociale de ses bénéficiaires et de la rupture avec des situations d'isolement. Les activités engendrées par l'obtention du panier, dans le foyer mais aussi dans le Jardin ou la structure partenaire, favorisent la construction ou le renforcement du lien social. De surcroît, les moments de distribution des paniers constituent, en soi, des temps d'échange et d'insertion dans un collectif lié au Jardin. Cet impact est particulièrement important à souligner car il est singulier pour un dispositif dont l'objectif le plus visible est celui de l'accès à des légumes « bio » pour des personnes qui en sont éloignées. L'originalité du programme est justement d'utiliser **les paniers comme un vecteur de lien social** et pas seulement comme un levier de transformation des pratiques alimentaires. Il est particulièrement visible pour les personnes les plus isolées, dont les retraités.

Le quatrième impact, plus restreint, relève de la sensibilisation environnementale. Il semble uniquement prégnant dans le cas de bénéficiaires qui avaient antérieurement déjà été sensibilisés à l'agencephare

l'environnement, en particulier les étudiants ; mais aussi pour les salariés en insertion qui intègrent les réseaux de sociabilité liés au Jardin.

Quatre impacts du programme 30 000 Paniers Solidaires sont ainsi démontrés. La mise en évidence de ces quatre impacts est révélatrice de la philosophie du programme qui, loin de se limiter à la question de la diversification des pratiques alimentaires, utilise les Paniers et l'alimentation comme un vecteur d'intégration sociale et d'accès à la dignité. C'est précisément **l'utilisation des paniers non pas seulement comme un but en soi, mais comme un vecteur, qui fait l'originalité et la spécificité du programme 30 000 Paniers Solidaires** parmi les dispositifs d'aide alimentaire classiques.

Infographie 3 - Les impacts majeurs du programme 30 000 Paniers Solidaires par type de bénéficiaires



En plus de la réflexion menée sur les impacts sociaux, l'étude menée permet de construire des réflexions stratégiques relatives au développement du programme. En effet, si la **malléabilité du programme 30 000 Paniers Solidaires facilite son développement dans de nombreux Jardins mais aussi son appropriation par une diversité de partenaires locaux**, elle interroge simultanément la permanence des impacts sociaux du programme dans différents contextes. Ces réflexions stratégiques permettent d'identifier les points-clés et les conditions qui garantissent le respect de la philosophie du programme en contexte de développement.

5.

Bibliographie

ACCARDO Jérôme, KRANKLADER Elodie et PLACE Dominique, « Les comportements de consommation en 2011. », *Insee Première*, 2013, n° 1458.

ASSOCIATION DE RECHERCHE ET D'ÉCHANGES EN ANTHROPOLOGIE ET SOCIOLOGIE, *Le non recours et le renoncement à l'aide alimentaire*, Observatoire Régional de la Santé.

BADIA Benjamin, BRUNET Florence, CARRERA Audrey, KERTUDO Pauline et TITH Florence, *Inégalités sociales et alimentation. Quels sont les besoins et les attentes en termes d'alimentation des personnes en situation d'insécurité alimentaire et comment les dispositifs d'aide alimentaire peuvent y répondre au mieux?*, 2014.

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979.

CAILLAVET France, LECOQNE Cédric et NICHELE Véronique, « La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent », *INSEE Références. Cinquante ans de consommation en France*, 2009, p. 49-62.

DUHAMEL Eveline et JOYEUX Henri, « Femmes et précarité », *Conseil Economique Social et Environnemental*, 2013.

DUPUY Anne, *Plaisirs alimentaires. Socialisation des enfants et des adolescents*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Presses Universitaires François Rabelais, 2013.

GRIGNON Claude, « Les pratiques alimentaires » dans *Données sociales*, Paris, Insee, 1984, p. 336-339.

LAISNEY Céline, *Disparités sociales et alimentation*, Centre d'étude et de prospective - Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013.

LEPELTIER Céline, « L'empowerment dans les "ateliers cuisine" : entre enjeux et pratique », *Vie sociale*, 2011, n° 3, p. 51-63.

PAROCHE Willy et BOUNAUD Véronique, *Le non-recours et le renoncement à l'aide alimentaire. Approche qualitative auprès des structures et des bénéficiaires en Poitou-Charentes*, 2016.

SIMMEL Georg, *Les pauvres*, Paris, PUF (1ère ed. française, 1ère en allemand - 1907), 1998.

VIAL Benjamin, « Ne pas se sentir concerné par ses droits. Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles. », *Agora Débats / Jeunesses*, 2016, n° 74.

WARIN Philippe, *Le non-recours : définition et typologie*, Observatoire des non-recours aux droits et services, 2010.

Informations légales

Siège social

Agence Phare
18, rue de Cotte
75012 Paris

Contact

Manon Réguer-Petit, Directrice scientifique
Téléphone : 06 84 11 85 76
Mail : manon@agencephare.com

Immatriculation

Siret : 812 528 610 000 15
APE : 7320Z

agence**phare**